



GUIDE D'INFORMATION POUR LES PERSONNES EXILÉES

**MARS / AVRIL
2025**

SOMMAIRE

ORGANISATION DU GUIDE

Les encadrés roses dans le guide indiquent les adresses et les informations pour les mineurs isolés (-18 ans)

CONSEILS PRATIQUES

	Votre droit au séjour.....	3
	Vos documents	3
	Hébergement.....	3
	Se déplacer à Lyon	4
	Applications utiles	4
	Mineurs isolés	5

ADRESSES UTILES

	Information et orientation	7
	Accompagnement administratif	7
	Informatique et numérique	7
	Aide juridique	9
	Bagagerie.....	11
	S'habiller	12
	Manger	13
	Retrouver un proche.....	15
	Accueils de jour	15
	Se laver	16
	Domiciliation associative	16
	Santé.....	17
	Accompagnement à l'emploi	22
	Apprendre le français	23
	Activités.....	25
	Soutien des femmes	27
	LGBTQIA+	28
	Travail du sexe / Prostitution	28

DROITS SOCIAUX

	Qui peut m'aider ?	30
	Quels sont mes droits ?	31
	Avoir une boîte aux lettres : la domiciliation.....	32
	L'hébergement	33
	Les conditions matérielles d'accueil : CMA	34
	Le logement	36
	Les allocations	37
	Accès à la santé	37
	Compte en banque	39
	Accès à l'emploi	39
	Ecole / Garderie	40
	Université	41

	Plan de métro et tram de Lyon	43
---	-------------------------------------	----

ARRIVÉE À LYON

VOTRE DROIT AU SÉJOUR



Vous êtes étranger et souhaitez rester en France : pour obtenir le droit de vivre sur le territoire français, sans risquer d'être expulsé, il vous faut obtenir des papiers. Plusieurs options sont possibles et dépendent de votre situation personnelle (**demande d'asile ou demande de titre de séjour**).

Vous trouverez dans l'encadré ci-dessous les informations pour commencer une demande d'asile. Ce n'est pas la seule option possible. Ces procédures sont longues et compliquées.



Pour obtenir de l'aide, rendez-vous dans une permanence juridique gratuite (voir page 9)



Pour plus d'informations sur la procédure de demande d'asile, lire la partie procédures du guide page 42.

L'asile

Pour commencer votre demande d'asile en France, il faut aller à la Structure de Premier Accueil des Demandeurs d'Asile (SPADA). À Lyon, la SPADA s'appelle la Maison du Réfugié. Elle est gérée par Forum Réfugiés.

FORUM RÉFUGIÉS

🏠 326 rue Garibaldi, **M D** Garibaldi
☎ 04 72 77 68 02.

🕒 lundi-mardi 8h30-16h30

mercredi-jeudi-vendredi 8h30-12h30

Il faut y aller à l'ouverture le matin ou l'après-midi. En cas de forte affluence, il est possible qu'on vous donne un rendez-vous pour revenir un autre jour.

Si vous êtes avec votre FAMILLE (couples, personnes mariées, enfants), la demande d'asile est familiale : tous les membres de

votre famille vivant en France doivent venir avec vous à la SPADA. Y compris ceux qui ont déjà une autorisation de séjour.

Si vous avez des questions, allez dans une permanence d'aide juridique avant de vous rendre à la SPADA (voir guide page 9).

Forum Réfugiés va vous demander **les dates du départ de votre pays et d'arrivée en France.** Attention, si vous dites que vous êtes entré en France depuis plus de 90 jours, vous serez placé en "procédure accélérée", qui vous est défavorable.



HÉBERGEMENT

C'est difficile d'être hébergé à Lyon. Les hébergements d'urgence sont surchargés, et les associations de logement solidaire ont de longues files d'attente. Beaucoup de gens dorment dans la rue.

Si vous n'avez pas d'hébergement, vous pouvez appeler ce numéro d'urgence gratuit : 115 pour une place d'hébergement d'urgence ou demander des couvertures.

Plus d'informations page 33.



DOCUMENTS

Il est très important de faire des photos et des photocopies de tous les documents et courriers à votre nom qui vous seront donnés pendant votre séjour en France. Gardez ces copies dans plusieurs endroits (chez un ami ou une association) et sur internet (mails ...).

• **C'est utile pour votre demande d'asile ou si vous êtes arrêté,** pour prouver votre présence en France et pour que les associations comprennent votre situation. **Ces preuves de votre présence en France sont obligatoires pour demander un titre de séjour.**



SE DÉPLACER À LYON



À Lyon, les transports sont gérés par TCL. Vous pouvez trouver vos itinéraires sur :



<https://www.tcl.fr/> ou sur l'**application CITYMAPPER**

Le ticket dure 1 heure et coûte 2€ (il faut l'acheter à un arrêt de métro ou de tram).

Abonnement mensuel TCL gratuit ou tarif solidaire :

À Lyon, l'abonnement TCL est gratuit pour les personnes :

→ qui demandent l'asile ou un titre de séjour

→ sans droit au travail (sur présentation d'un récépissé en cours de validité)

→ ou qui reçoivent certaines allocations (RSA, AAH, ASI, ASPA).

Il y a aussi un **tarif «solidaire réduit»**

à 10€ pour les personnes qui ont la CMU/CSS/AME (page 38).

Pour avoir l'abonnement, il faut s'inscrire sur <https://www.tcl.fr/solidaire>. Il faut une carte TCL valide. Si vous n'en possédez pas, allez dans une agences TCL pour en créer une (5€).

Pensez à faire vos démarches de renouvellement 15 jours avant la fin de vos droits. **Sur présentation d'un récépissé en cours de validité, l'abonnement est gratuit pour 6 mois**

En cas de contrôle

Si vous voyagez sans titre de transport valide, vous risquez une amende. En cas de contrôle, un document d'identité pourra vous être demandé.

Si vous n'avez pas de papiers, c'est mieux de toujours avoir un ticket ou abonnement pour éviter un contrôle d'identité.

Si vous n'avez pas de document d'identité, les contrôleurs peuvent demander à la police de se déplacer pour faire vérifier votre identité. En cas d'arrestation voir vos droits (page 57). Les contrôleurs ne peuvent pas fouiller vos affaires sans votre consentement, mais pourront vous demander de quitter les lieux si vous refusez.

En cas d'amende

Les contrôleurs vous remettent un document appelé PV ou quittance : il faut le garder avec vous.

En cas d'amende, attention aux délais :

→ Paiement immédiat auprès du contrôleur : 60€ par carte bancaire ou en espèces (cash)

→ Règlement dans un délai maximum de 7 jours : 80€

→ Règlement plus de 7 jours et moins de 2 mois : 110€

→ Si vous n'avez aucune ressource, vous avez un délai de trois mois à compter de l'infraction pour contester l'amende. Attention, cela ne fonctionne pas toujours.

→ Si vous êtes mineur, vous avez 7 jours pour payer l'amende de 60€ avant que le montant ne soit majoré à 80 € (règlement possible par téléphone avec carte bancaire ou à l'agence de recouvrement).

AGENCE DE RECOUVREMENT TCL

🏠 17 bis, boulevard Vivier Merle - 69003 Lyon

En cas de difficultés ou si vous ne pouvez pas payer votre amende, demandez de l'aide à un travailleur social (page 30).

Vélo



Service de vélo collectif : **Vélo'v.**

Abonnement entre 15€ et 31€ l'année (paiement par carte bancaire).

APPLICATIONS UTILES



TARJIMLY

Permet de contacter directement un traducteur bénévole via l'application Messenger (messages écrits, audio et vocaux)
📘 [Tarjimly](#)



SPIKY COMMUNITY

Application gratuite qui donne accès à des informations utiles pour s'installer en France, bons plans et des conseils pour découvrir la ville.

MINEURS ISOLÉS

(MOINS DE 18 ANS SANS RESPONSABLE LÉGAL)

1. Que veut dire « mineur isolé » ?

Vous êtes un «mineur isolé» ou **Mineurs Non Accompagnés (MNA)** si :

- Vous avez moins de 18 ans
- Vous êtes **sans vos parents** ou **sans représentants légaux** adultes en France.

Vous êtes considéré « en danger » et pouvez bénéficier d’une protection et d’une prise en charge par l’Aide Sociale à l’Enfance (ASE).

2. Vos droits en France

La France a l’obligation de prendre en charge les mineurs isolés qui sont sur son territoire. C’est l’Aide Sociale à l’Enfance (ASE), gérée par la Métropole de Lyon qui est chargée d’héberger et d’accompagner les mineurs isolés en France.

Avant de vous prendre en charge, l’ASE vous fait passer une « évaluation de la minorité et de l’isolement », c’est-à-dire vous interroger pour savoir si vous êtes vraiment mineur et isolé (si vous dites la vérité). Cette évaluation est obligatoire pour être pris en charge par la protection de l’enfance. **Normalement, cela ne doit durer que quelques jours, mais en réalité la procédure peut durer plusieurs semaines.**

Une fois reconnu mineur et isolé, vous ne pourrez plus être expulsé et vous n’aurez pas besoin de titre de séjour avant vos 18 ans. Vous serez hébergé et accompagné vers l’autonomie (travail socio-éducatif, scolarisation ou formation, suivi juridique et administratif...) jusqu’à vos 18 ans.

3. Vous arrivez à Lyon

Rendez-vous à une permanence juridique pour mineurs (page 11) pour comprendre votre situation et préparer les épreuves administratives qui vous attendent.

Il faudra ensuite vous rendre au «**Centre de Mise à l’Abri et d’évaluation**» (CMAE) pour faire reconnaître votre minorité. Le CMAE prendra rendez-vous pour vous à la Préfecture et vous donnera un nouveau rendez-vous au CMAE pour faire une “évaluation” de votre minorité.

FORUM RÉFUGIÉS, CMAE

🕒 Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi 8h-19h
☎ 04 37 40 08 55
🏠 20 rue Neyret 69001, Lyon
M A Hôtel de ville et S 06 Neyret
Ou M C Croix Paquet et S 42 Neyret

4. L’entretien d’évaluation

Le jour de votre rendez-vous à la **Préfecture, on vous prendra vos empreintes, votre photo et d’autres informations personnelles.**

Ces informations sont enregistrées dans un fichier informatique. Ce fichier sert à vérifier si vous vous êtes déjà présenté comme mineur dans un autre département français et si vous avez déjà demandé un visa pour la France ou un titre de séjour. **Forum Réfugiés fera votre aussi votre « évaluation »,** afin de décider si vous serez considéré comme mineur et isolé. Pendant cette phase d’évaluation, vous devez normalement être mis à l’abri (hébergé). Vous aurez sûrement un premier entretien rapide, puis une place d’hébergement en attendant un deuxième rendez-vous avec Forum Réfugiés.

Le deuxième entretien avec Forum Réfugiés sera plus long et portera sur votre identité, famille, vie dans votre pays (conditions de vie, scolarité), les raisons de votre départ et votre parcours jusqu’en France, vos conditions de vie depuis que vous êtes arrivé et votre projet en France.

→ Apportez tous les **documents** qui peuvent prouver votre minorité. **Il est très risqué de présenter de faux documents d’identité.**

- Vous pouvez demander de l’aide à une association (page 11) pour faire venir vos documents de votre pays.
- Vous avez le droit à un interprète qui parle votre langue.

Il est possible qu’après cette évaluation, l’Aide sociale à l’enfance demande des « examens complémentaires » : une vérification de vos documents d’identité si vous en avez, et parfois, des examens d’âge osseux.



Aucun examen médical ou radio ne doit être réalisé si vous n’avez pas donné votre accord et si un juge ne l’a pas autorisé !

5. Après l’entretien

Forum Réfugiés est chargé de faire un rapport à la MEOMIE (Aide sociale à l’enfance de la métropole de Lyon). À la fin, c’est la MEOMIE qui reconnaît votre minorité ou non. **Allez régulièrement à Forum Réfugiés** rue Neyret pour connaître la réponse de votre évaluation. Il y a deux possibilités :

- **Soit vous êtes reconnu mineur isolé** et vous serez pris en charge : vous serez hébergé (en foyer ou en appartement, plus rarement dans une famille d’accueil), accompagné par un éducateur, vous pourrez apprendre le français et aller à l’école ou suivre une formation professionnelle pour apprendre un métier.
- **Soit la MEOMIE refuse de reconnaître votre minorité et/ou votre isolement.**

6. En cas de refus

Si on refuse de vous reconnaître mineur, cela doit être expliqué sur un document indiquant les raisons du refus. Il est important de le conserver pour la suite des démarches. Vous avez le droit de contester la décision devant **un juge pour enfant**. Le juge vous donnera un rendez-vous pour vous entendre, et peut aussi demander la vérification de vos papiers et des examens médicaux avec votre accord.

Après avoir examiné votre dossier, le juge peut vous reconnaître mineur et isolé, ou confirmer le refus de la MEOMIE.

- Vous avez le droit à un avocat.
- En attendant la réponse du juge (environ 3 mois), vous ne serez pas accompagné par Forum Réfugiés ni hébergé. Depuis mai 2021 la Métropole de Lyon ne met plus à l’abri les jeunes en procédure de recours.
- Pour dormir, la seule solution est de demander une place pour une nuit au 115. Présentez la lettre de refus de prise en charge que vous a donné la MEOMIE.
- Vous pouvez **vous faire aider** par des associations juridiques : l’AMIE, le RESF (page 11), le Secours Populaire (page 16).

7. Demande d’asile pour mineurs isolés

Si vous êtes mineur et isolé, que vous avez fui votre pays car vous avez eu peur pour votre vie, avez été victime de persécutions, et que vous avez peur d’y retourner, **vous pouvez demander l’asile** en plus de la procédure de reconnaissance de votre minorité. Avant de demander l’asile, nous vous recommandons de vous faire conseiller par votre éducateur ou par une association (page 11).

Votre éducateur ou votre référent à la MEOMIE peuvent vous aider à prendre un rendez-vous à la Préfecture. Le jour de votre rendez-vous, il faudra aussi être accompagné d’un adulte responsable (un “Administrateur ad hoc”). La préfecture va prendre vos empreintes et des informations sur votre identité. La désignation de l’administrateur peut prendre du temps. Ensuite, vous pourrez demander l’asile à Forum Réfugiés.

Si vous avez des membres de votre famille dans un autre pays de l’Union Européenne, vous pouvez demander à les rejoindre.

En tant que mineur, vous ne pouvez pas avoir l’allocation pour demandeur d’asile (ADA). Vous ne pouvez pas être hébergé dans les mêmes centres d’hébergement que les adultes.

Pour plus d’informations sur l’asile, voir **page 42**.

ADRESSES UTILES

INFORMATION ET ORIENTATION

PERMANENCE D'ACCUEIL ET DE SOLIDARITÉ, SECOURS POPULAIRE

Accueil, écoute, soutien alimentaire et vestimentaire, orientation pour l'accès aux droits.

🕒 lundi et jeudi 14h-16h30 🕒 mercredi 9h-12h
☎ 04 72 77 87 73 🏠 21 rue galland 69007 Lyon
M B T 2 Jean Macé

Il existe d'autres comités du Secours populaire à Lyon et autour de Lyon. Pour obtenir leurs coordonnées, téléphoner au : ☎ 04 72 77 87 77

PASS ETUDIANTS - SECOURS POPULAIRE

Accueil, écoute, soutien alimentaire et vestimentaire, orientation pour l'accès aux droits. **Pour les étudiants.**

🕒 Lundi 18h15-20h15
🕒 Samedi 10h30-12h30
Prendre rendez-vous par mail :
✉ permanence.jeunes@spf69.org
☎ 04 72 77 87 73
🏠 21 rue galland **M B T 2** Jean Macé

ACCUEIL-SOLIDARITÉ-ÉTRANGERS

Permanence d'accueil : information et écoute, accompagnement social et administratif
🕒 mardi 10h-11h30
☎ 04 28 29 46 72
🏠 31 avenue du Général Leclerc, Villeurbanne
C 3 C 26 C 11 Grand Clément

PASS MINEURS SECOURS POPULAIRE

Accueil inconditionnel pour les mineurs isolés. Accueil, écoute, petits déjeuners, cours de français, orientation pour l'accès aux droits.
🕒 Petit déjeuner du lundi au dimanche 8h30-11h
🕒 Accueil administratif lundi au vendredi 8h30-12h ☎ 04 72 77 87 77
🏠 58 rue Victor Lagrange 69007 Lyon
M B Jean Macé.

ACOMPAGNEMENT ADMINISTRATIF

MAISONS DE LA MÉTROPOLE DE LYON (MDML)

Vous pouvez demander à être accompagné par un travailleur social pour : manger, se loger, se soigner, aide aux familles et jeunes enfants, vous fournir une adresse administrative, etc.
→ Plus d'informations et adresses [page 29](#).

UFCS / FR - ECRIVAINS PUBLICS

Permanences d'écrivain public dans plusieurs lieux à Lyon et autour. Nos bénévoles vous aideront dans vos démarches administratives et numériques. **Sauf l'intégralité des dossiers de naturalisation, de retraite et C.V.**

→ **Pôle d'action sociale entraide protestante**
🕒 mercredi 14h-17h 🕒 vendredi 13h30-16h30
Appeler pour prendre rdv et pour savoir si la demande peut être traitée : ☎ 04 28 87 00 44
🏠 334 rue André Philip-69007 **M D** Garibaldi

→ **Centre social Bonnefoi**
Accompagnement administratif.
🕒 mercredi matin **Fermé du 5 mars au 2 avril**
Ecrivain public numérique:
🕒 mardi 13h30-16h30 sans rendez-vous
🕒 vendredi 9h-12h sur rendez-vous (venez tôt)
Pour prendre rendez-vous : ☎ 04 72 61 97 43
🏠 11 rue de Turenne, 69 003 Lyon
M B Saxe Gambetta/ **M D** Guillotière

→ **Bibliothèque de la Part Dieu**
🕒 mardi 10h-13h sur rendez-vous
🕒 jeudi 15h30-18h30 sur rendez-vous
🏠 30 Bd Marius Vivier-Merle ☎ 04 78 62 18 00
M B / T 1 / T 3 / T 4 Part Dieu

→ **Centre Social de Gerland**
🕒 lundi 9h15 - 12h15 sans rendez-vous
🏠 1, rue Jacques Monod - 69007 LYON
T 1 ENS Lyon **M B / T 6** Debourg

→ **Mairie du 8ème**
🕒 mercredi 9h-12h/13h45 -16h45 sans rdv
🏠 12, Avenue Mermoz - 69008 LYON
T 2 Bachut - Mairie du 8ème

→ **Bibliothèque de la Duchère**
🕒 Samedi 10h-13h sur rendez-vous
🏠 Placé Abbé Pierre ☎ 04 78 35 43 81

Café intergénérationnel - Cité Jardin

🕒 Vendredi de 9h30 à 12h30 sans RDV
🏠 60 rue Challemeil-Lacourt, Lyon 69007
M B / T 6 Debourg

Médiathèque de Bachut

🕒 Mardi de 13h à 16h sur RDV
☎ 04 78 78 12 12
🏠 2 Place du 11 novembre 1918, Lyon 69008
T 2 Bachut - Mairie du 8ème

ARCHE DE NOÉ

- **Ecrivain public.** Accompagne pour remplir des formulaires papiers et numériques, trier des documents, rédiger des courriers, CV, lettre de motivation, etc.
🕒 Jeudi 13h30-16h30 sans rdv
- **Permanence AMELY : Accompagnement administratif et démarches numériques.**
2e et 4e lundi du mois. 9h-12h sur rdv.
☎ 04.78.58.29.66
🏠 Arche de Noé : 3-5 rue Félicité, 69007 Lyon **T 1** Saint André

LES PIMMS MÉDIATION

→ **Information et aide pour les démarches administratives** (pas de démarches titre de séjour, asile, nationalité)
→ **Aide pour écrire des courriers**
→ **Accès à des ordinateurs**
Adresses et informations sur : <https://pimmslyonmetropole.org/>

PASSERELLE

Aide administrative gratuite : assistantes sociales, rédaction de courriers, constitution de dossiers, aide dans les démarches numériques (Caf, CPAM, Retraite, Impôts...).
Pas d'aide à la constitution de dossier de demande de titre de séjour ni prise de rendez vous en Préfecture.
Pour plus d'informations : [Site Web](#)
☎ 04 81 65 59 59

SECOURS ISLAMIQUE

- **Écrivain public**, aide aux démarches administratives
🕒 Mardi à 14h30 sur inscription.
- **Cours d'informatique**, sur inscription
🕒 mercredi et vendredi 14h30

Pour s'inscrire sur place ou par téléphone :
lundi, mardi, mercredi et vendredi : 10h-13h / 14h-17h et jeudi : 10h - 13h
☎ 04-27-11-87-87
🏠 371 rue Garibaldi, Lyon 69007
T 2 Garibaldi - Berthelot / **M B** Jean Macé

INFORMATIQUE ET NUMÉRIQUE

TIERS LIEU MAISON SÉSAME SECOURS CATHOLIQUE

→ Espace numérique en libre accès
🕒 Mardi et vendredi 9h15-11h30,
🕒 mercredi et jeudi 14h30-16h30
🕒 samedi 9h15-11h30
📍 Maison Sésame
🏠 111 rue du 1er mars 1943, Villeurbanne
C 3 C 26 C 11 Grand Clément

EMMAÜS-CONNECT

Formations au numérique
Pour les rencontrer, vous devez prendre rendez-vous et avoir un "bon d'orientation", rempli par une Maison des Métropoles et des Solidarités ou par votre assistant social ([page 30](#)) ou si vous demandez l'asile, à Forum-Réfugiés ([page 43](#))
📄 : <https://emmaus-connect.org>
☎ : 01 80 05 98 80

EMMAÜS-Connect propose aussi des forfaits téléphoniques et internet et des ordinateurs et téléphones moins chers.

BIBLIOTHÈQUES MUNICIPALES

Vous pouvez utiliser des ordinateurs, imprimer des documents et participer à des ateliers d'initiation au numérique. Il y a 16 bibliothèques municipales à Lyon. Pour voir les adresses et horaires : bm-lyon.fr

→ **Bibliothèque de la Part Dieu**
🕒 mardi au samedi 10h-19h
☎ 04 78 62 18 00
🏠 130 Bd Marius Vivier-Merle - 69003 LYON
M B / T 1 / T 3 / T 4 Part Dieu

SILLAT CONNECT

Permanences numériques avec accès Internet et ordinateurs, sous inscription. Formation en numérique dans l'enseignement supérieur.
Inscription par mail: lyon@sillat.org

Aide et conseils dans vos procédures en fonction de votre situation :

- PROCÉDURE ASILE
- INFORMATION DUBLIN
- RÉFUGIÉS
- CARTE DE SÉJOUR

●● FORUM RÉFUGIÉS

Conseils pour l'OFPPA, Dublin, aide juridictionnelle, demande de réexamen... Il est mieux de venir avec tous ses documents.
Pour les demandeurs d'asile domiciliés à la SPADA de Lyon de Forum Réfugiés.
🕒 lundi au vendredi : 8h40-12h30
☎ 04 72 77 68 02
🏠 Maison du Réfugié, 326 rue Garibaldi
📄 Garibaldi

●● AS DE COEUR - ACCUEIL SOLIDARITÉ

Recours, aides juridictionnelles, réexamen, demande de CMA, CMU, AME...
Pour les demandeurs d'asile ou déboutés.
🕒 mardi et mercredi 8h30-11h30
Inscription souhaitable par e-mail
✉ ad69.asdecoeur@restosducoeur.org
🏠 207 rue Marcel Mérieux 📄 Debourg

● TIERS LIEU MAISON SÉSAME SECOURS CATHOLIQUE

Accompagnement accès aux droits dans la procédure de demande d'asile.
Accueil sans rendez-vous.
🕒 mardi et vendredi 9h15-11h30
🕒 mercredi et jeudi 14h30-16h30
📄 Maison Sésame (Secours Catholique du Rhône)
🏠 111 rue du 1er mars 1943, Villeurbanne
📄 3 📄 26 📄 11 Grand Clément

AMELY

Permanence juridique généraliste
(pas de droit des étrangers).
🕒 Jeudi 13h30-16h30 sur rdv.
☎ 04.78.37.29.07
🏠 Arche de Noé : 3-5 rue Félicité, 69007 Lyon 📄 1 📄 Saint André

● LA CIMADE

Informations sur les titres de séjour, OQTF, IRTF. ✉ lyon@lacimade.org
Accueil sur place :
→ **Cimade Villeurbanne**
Avec ou sans rendez-vous.
🕒 lundi, 14h-16h30
🏠 Maison Berthy Albrecht, 14 place Jules Grandclément 69100 Villeurbanne
📄 3 📄 11 📄 26 Grandclément

→ **Cimade la Duchère (Lyon 9)**
🕒 mardi, 14h-16h30
🏠 Foyer Protestant 309 avenue Andreï Sakharov, 69009 Lyon 📄 14 📄 6 Duchère Piscine
Fermé le 4 mars

→ **Cimade Vaulx-en-Velin**
Prendre rendez-vous sur place pendant les heures de permanence
🕒 jeudi, 14h-16h30
🏠 Espace protestant Théodore Monod, 22 rue Romain Rolland, 69120 Vaulx en Velin
📄 A Vaulx en Velin La Soie
Fermé le 24 avril

→ **Cimade Vénissieux**
Prendre rendez-vous sur place au secrétariat.
🕒 mercredi 9h-12h
🏠 Maison de quartier de la Darnaise 45 boulevard Lénine, 69200 Vénissieux
📄 4 Darnaise **Fermé le 30 avril**

●● POLE D'ACTION SOCIALE ENTRAIDE PROTESTANTE LYON

Informations sur le droit au séjour et accompagnement, suivi des dossiers en préfecture, conseils sur la procédure d'asile, orientation.
🕒 Pour prendre rdv sur place ou par téléphone : mardi 10h-12h
☎ 04 28 87 00 44
🏠 334 rue André Philip-69007 Lyon
📄 D Garibaldi

● AIDES

Accompagnement à la demande de titre de séjour pour soin. Sur rendez-vous.
Pour les personnes étrangères vivant avec le VIH et/ou une hépatite B ou C
☎ 06 34 45 51 27 / 04 78 68 05 05
🏠 110 rue Sully, 69006 Lyon 📄 A 📄 Masséna

●●● CENTRE SOCIAL BONNEFOI

• **Information juridique sur la demande d'asile et de titre de séjour. Information et accompagnement dans la rédaction de recours OQTF / IRTF.**
🕒 Vendredi matin sur rdv ☎ 04-72-61-97-43
• **Déléguee du défenseur des droits** si vous êtes victime d'une discrimination ou si vous rencontrez des difficultés avec un service public, une administration : Préfecture, CAF (Caisse d'Allocation Familiale), Pôle emploi, retraites:
🕒 Les 1er et 3e jeudi du mois, sur RDV
☎ 04-72-61-97-43 pour prendre rendez-vous
🏠 11 rue de Turenne 69 003 Lyon
📄 D Guillotière / Saxe Gambetta

● LE VILLAGE DU DROIT DES ÉTRANGERS (V3DE)

Informations et accompagnement en droit des étrangers (titres de séjour, regroupement familial, OQTF, IRTF). Ne traite pas les demandes de naturalisation.
🕒 vendredi 13h30-17h, sans rdv (**Se présenter tôt le matin pour s'inscrire**)
🏠 Arche de Noé, 3 rue Félicité 69007 Lyon
📄 1 Saint André
🕒 2 premiers mercredis du mois, 13h30-16h30, sans rdv.
🏠 Espace carmagne, 8 avenue Bataillon Carmagne 📄 A Vaulx en Velin
✉ levillagedudroitdesetrangers@gmail.com
📄 V3DE ☎ 06 58 71 50 52

Aide pour la demande d'asile: 🕒 mercredi 17h30-19h30, sur RDV
☎ 06 85 07 93 47 ou 06 48 55 61 76
🏠 Arche de Noé, 3 rue Félicité 69007 Lyon
📄 1 Saint André

COLLECTIF JEUNES RESF 69

Pour les jeunes majeurs (18-25 ans)
Permanence d'accueil pour des problèmes sur le droit au séjour (renouvellement de titre de séjour, autorisation de travail, OQTF).
🕒 1er et 3e mercredi du mois, 14h-17h, sur RDV
Fermé le 5 mars
☎ 07 49 19 63 84 ✉ resfjeunes69@gmail.com
🏠 Salle de la Marmite, 7 rue Diderot
📄 A 📄 Hôtel de Ville 📄 C Croix Paquet
<https://www.resf-jeunes69.fr>

Aide juridique aux demandeurs d'asile en cours de procédure OFPPA ou CNDA.

Aide au récit, recours et réexamen. Préparation aux entretiens Ofppa et audiences CNDA: nous contacter dès réception de la convocation. Des coordonnées d'avocat.e.s peuvent être transmises pour les OQTF et IRTF.
Ne traite pas les titres de séjour.
Prise de rendez-vous et conseil à distance par mail ou par sms en français ou anglais. Indiquer nom, prénom, nationalité, langue parlée, adresse mail, objet de la demande.
✉ peas69.ai@gmail.com
☎ 06 99 04 37 76

● LES AMOUREUX AU BAN PUBLIC

Conseils juridiques et administratifs : concubinage, pacs et mariage, parents d'enfants français. **Pour les couples franco-étrangers / européens.**
Contact par mail uniquement :
✉ amoureux.lyon@gmail.com
🕒 visioconférence sur ZOOM

●●● MAISONS DE LA JUSTICE ET DU DROIT

Conseils et informations juridiques généraux par des avocats professionnels, notaires, huissiers, conciliateur et délégués du défenseur des droits (droit de la famille, du travail, pénal, des étrangers).
Prendre rendez-vous par téléphone ou à l'accueil.
🏠 Lyon 8 Mermoz Pinel ☎ 04 78 74 00 42
🏠 Lyon 9 ☎ 04 72 85 67 90
🏠 Villeurbanne ☎ 04 78 85 42 40
🏠 Vaulx en Velin ☎ 04 37 45 12 40
🏠 Rillieux la Pape ☎ 04 37 85 10 50
🏠 Givors ☎ 04 78 07 41 00
🏠 Bron ☎ 04 78 26 49 39
🏠 Venissieux ☎ 04 72 90 18 20

LIGUE DES DROITS DE L'HOMME

Permanence d'accueil et d'orientation, conseils et accompagnement tout public. Possibilité d'accompagnement en droit des étrangers.
🕒 Jeudi à partir de 14h30 jusqu'à 17h30.
☎ 06 85 03 19 88
🏠 34 Cour de Verdun Perrache, 69002 Lyon
📄 2 📄 1 📄 A Perrache

PÔLE D'ACCÈS AUX DROITS - MAIRIES D'ARRONDISSEMENT

Les mairies d'arrondissement de Lyon proposent des **permanences d'accès aux droits gratuits ouverts à tous**.

Vous pourrez y rencontrer des professionnels du droit et des associations qui pourront vous conseiller dans tous les domaines (droit au séjour, logement, aide au victime, droit du travail, famille, médiation)

🕒 Pour connaître les horaires et prendre rendez-vous, vous pouvez aller à l'accueil de la mairie la plus proche de votre lieu de vie ou les contacter par mail ou par téléphone.

FIJI

Défense des droits individuels et familiaux des personnes françaises et étrangères. Information sur le mariage, le divorce, la filiation, l'adoption en droit international privé. 🕒 Accueil et entretiens sur place sur rdv. Pour avoir accès à la permanence juridique : ✉ Envoyez un mail à info@fiji-ra.fr 📞 Ou laissez un message sur le 04 78 03 33 63 🏠 64 rue Paul Verlaine, Villeurbanne **M A** Gratte-ciel **C 3** Verlaine

COLLECTIF SANS PAPIERS 69

Permanences et ateliers juridiques sans RDV 🕒 25 mars et 22 avril, 16h-17h 🏠 Île Égalité, 6 rue de l'égalité **M A** Cusset. Contacter le CSP pour plus d'informations ✉ csp69.lyon@gmail.com **f** Collectif des sans papiers Lyon. Instagram [@csp69](https://www.instagram.com/csp69)

COLLECTIF IDIR ESPOIR SOLIDARITE CUSSET

Permanence de soutien et entre-aide pour les détenus et proches. 🕒 mercredi 14h-17h 🏠 Île Égalité, 6 rue de l'Égalité, 69100 Villeurbanne **M A** Cusset ✉ collectif-solidarite-cusset@riseup.net **f** Collectif Solidarités Cusset

GISTI - PERMANENCE TÉLÉPHONIQUE

Permanence téléphonique de conseils juridiques en droit des étrangers. 🕒 Lundi au vendredi 15h-18h 🕒 Mercredi et vendredi 10h-12h 📞 01 84 60 90 26

MINEURS ISOLES / JEUNES MAJEURS

Voir page 5, mineurs isolés à Lyon.

COLLECTIF AMIE

Conseils et accompagnement juridique et scolaire. **Pour les mineurs isolés uniquement.** 🕒 **Pour une première inscription, vendredi 9h-12h, sans rdv** 🕒 **Pour les jeunes déjà suivis, mercredi 9h-12h, sans rdv** 🏠 Salle de la Marmite, 7 rue Diderot, 69001 **M A** Hôtel de Ville

BARREAU DE LYON

Consultations gratuites par des avocats. Sans RDV. **Pour les mineurs isolés uniquement.** 🕒 Mercredi 10h-12h (venir en avance) 🏠 Maison des avocats, 176 rue de Créqui 69003 **M B** Place Guichard ✉ contact@barreaulyon.com



BAGAGERIE

BAGAGE'RUE

Bagagerie gratuite, sans condition d'accès ni limitation de durée. 2 bagages maximum. L'espace café est accessible à tous. Même si vous n'avez pas de bagages stockés. Toilettés disponibles. 🕒 lundi au vendredi, et dimanche: 10h-11h30 lundi, mercredi et jeudi : 18h-19h30 📞 07 55 64 92 96 🏠 47 rue Capitaine Robert Cluzan, 69007 LYON **M D** Saxe Gambetta **Bagagerie pleine, appeler pour vous inscrire sur liste d'attente.**



S'HABILLER

Vêtements gratuits

BUS DU PARTAGE

🕒 mercredi 10h -12h / 14h30 -16h30 📞 07 68 11 46 68 **M B T 2** Jean Macé 🏠 Place Jean Macé 69007 Lyon

RESTOS DU COEUR LYON 4

Vêtements femme, homme et enfant.

Enfants:

🕒 Lundi 24 mars 16h-18h
🕒 Mardi 25 mars 9h-11h

Femmes:

🕒 Lundi 3 mars 16h-18h
🕒 Mardi 4 mars 9h-11h
📞 04 78 30 13 19
🏠 19bis Rue Dumont d'Urville, 69004 **M C** Croix-Rousse **C 13** Place Bertone

VESTIAIRE DU SECOURS POPULAIRE

Prendre rdv à la permanence d'accueil pour avoir accès aux vêtements.

🕒 lundi et jeudi 14h-16h30, mercredi 9h-12h
🏠 21, rue Galland 69007 Lyon **M B / T 2** Jean Macé

VIDE DRESSING SOLIDAIRE DINO

Pour enfants et adultes (+épicerie gratuite)

🕒 Jeudi 16h30-19h
🏠 Île Égalité, 6 rue de l'Égalité, Villeurbanne **M A** Cusset

SECOURS ISLAMIQUE

Dons de vêtements sans inscription
🕒 Lundi et vendredi 10h-13h
📞 04-27-11-87-87
🏠 371 rue Garibaldi, Lyon 69007

T 2 Garibaldi - Berthelot / **M B** Jean Macé

GEEV

Application pour trouver des dons.
<https://www.geev.com/fr>

Un travailleur social peut vous faire un bon pour récupérer gratuitement des vêtements dans certaines boutiques !

Boutiques à prix solidaire

BOUTIQUE DE L'ENTRAIDE

🕒 mardi, mercredi 13h30-18h15
jeudi 11h30-14h,
vendredi 10h30-12h30, 13h30-16h45
📞 04 72 72 92 08 **M D** Garibaldi
🏠 88 bis cours Gambetta-69007 Lyon

EMMAÜS

Parilly et Villeurbanne
Pour plus d'informations sur les horaires : <https://emmaus-lyon.org/>

L'ARMÉE DU SALUT

🕒 mardi, mercredi, vendredi : 10h-12h30 / 13h30-17h, jeudi 13h30-17h
🕒 samedi 10h30-17h30
🏠 2, rue Stalingrad, Vaulx-en-Velin **C 3** Cuzin / Stalingrad

SOLIDARITÉ AFRIQUE

🕒 lundi 13h30-16h30
🕒 mardi 9h-12h30 et 13h30-20h
🕒 mercredi 9h-12h30 et 13h30-16h30
🕒 2ème et 4ème samedi du mois 10h-18h
📞 04 78 18 49 15
🏠 13, bis rue Girie 69003 Lyon **C 9** Maisons Neuves

LES BRIC À BRAC - FOYER NOTRE DAME DES SANS ABRI

Vaise et Oullins. Plus d'informations sur les horaires : ✉ <https://www.fnds.org/les-bric-a-brac/>

VESTI-BOUTIQUE - CROIX ROUGE

🕒 mardi, jeudi et vendredi 14h-18h
🏠 342 avenue Berthelot - 69008 Lyon **T 2** Mairie du 8ème 📞 09 72 61 39 02
🕒 mardi, mercredi, vendredi 13h30-17h
🕒 jeudi 13h30-18h
🏠 30 rue Louis Loucheur - 69009 **M D** Gorge de Loup 📞 04 82 53 88 48
Fermé le 21 avril

ARMEE DU SALUT-BOOTH TRUCK

🕒 lundi au vendredi 18h30-19h30
🏠 Place Bahadourian 69003 **M B**
Place Guichard / **M D** Guillotière
Informations sur le site web : <https://foodtruck.brigadesdulyon.fr/>

FRATERNITÉ LYON CENTRE

🕒 lundi 19h-20h30
🏠 Place Carnot 69002 Lyon
M A / **T 1** / **T 2** Perrache

ENSEMBLE POUR UN REPAS

🕒 mardi 20h
🏠 Gare Part Dieu côté Vilette 69003 Lyon
M B / **T 1** / **T 3** / **T 4** Part Dieu
🕒 mardi 20h15
🏠 Place Carnot 69002 Lyon
M A / **T 1** / **T 2** Perrache

LE COEUR LYONNAIS

🕒 Samedis 8 et 22 mars. 5 et 19 avril à 18h30
🏠 Gare Part Dieu côté Vilette 69 003 Lyon
M B / **T 1** / **T 3** / **T 4** Part Dieu

ANS - KAHINA TCHEIR

🕒 Samedi à 19h
🏠 Place Carnot 69002 Lyon
M A / **T 1** / **T 2** Perrache

RENCONTRES FRATERNELLES ET ENTRAIDE

🕒 **repas** : lundi et mercredi 18h
🏠 Gare Part Dieu côté Vilette, 69003 Lyon
M B / **T 1** / **T 3** / **T 4** Part Dieu
🕒 **Petit déjeuner** samedi et dimanche 9h
🕒 **Couscous** un samedi sur 2 à 18h
🏠 Place Carnot **M A** / **T 1** / **T 2** Perrache

ORDRE DE MALTE

Boissons chaudes, gâteaux et sandwiches
🕒 mardi de 19h30 à 21h30
🕒 mercredi de 19h30 à 21h30
🕒 jeudi de 19h à 21h
🏠 14 Place Carnot **M A** / **T 1** / **T 2** Perrache

O' RESTO

Travaux jusqu'à fin mai : repas à emporter
🕒 Tous les jours 11h45 - 13h / 18h45-20h
🏠 131, avenue Thiers 69006 Lyon
M A / **M B** Charpennes
Accès au restaurant sur présentation
d'une carte individuelle. Création de la
carte sur place aux horaires suivants :
🕒 lundi au vendredi 10h-13h / 14h30-16h30

Repas sur place

CAMIONS DU COEUR

Possible de manger sur place, jeux pour
enfants, cours de français à 20h30.
🕒 lundi au vendredi 19h30-21h30 **M A** Flachet
🏠 Parking Raphaël Barros, 69100 Villeurbanne

EGLISE ST POTIN

Dîner de pâtes
🕒 Lundis à 18h30 🏠 Place Edgar Quinet,
Crypte de l'église St Pothin, **M A** Foch

LES ESCALES SOLIDAIRES

Réserver par téléphone 📞 06 65 75 81 32
Petits déjeuner gratuit et déjeuner et dîner à 2€.

→ 🕒 Mardi, mercredi : Petit déjeuner, déjeuner,
dîner : 8h-10h / 12h15-14h / 19h15-21h
🕒 Déjeuner réservé aux femmes : les 7, 21 mars et
le 4 avril : 12h15-14h 📞 04 81 09 16 93
🏠 252 Rue Duguesclin, **M B** Place Guichard

→ 🕒 Mercredi, jeudi : Petit déjeuner,
déjeuner, activités et dîner : 8h30-21h (**dîner
du mercredi soir réservé aux 18 - 30 ans**)
🕒 vendredi : petit déjeuner 8h30 - 10h30
📞 09 82 81 35 90
🏠 25 Rue Delandine 69002 **M A** Perrache

→ 🕒 Lundi : dîner 19h15-21h
🕒 Mardi : petit-déjeuner / déjeuner / dîner :
8h-10h / 12h15-14h / 19h15-21h
🕒 Vendredi : petit-déjeuner et déjeuner : 8h-10h et
12h15-14h 📞 09 74 19 03 47
🏠 78 rue Tronchet **M A** MA Masséna

→ 🕒 Mercredi et vendredi : Petit déjeuner /
déjeuner / dîner : 8h-10h / 12h-14h / 19h15-21h
(pas de dîner le vendredi)
🕒 **Dîner réservé aux 18-30 ans** : Mardi 19h15-21h
📞 09 74 13 73 23
🏠 5 rue Hector Berlioz **M A** / **M B** Charpennes

→ 🕒 Jeudi : petit déjeuner, déjeuner, activités et
dîner : 8h-21h. 🕒 Vendredi : petit déjeuner 8h-10h
et activités l'après-midi **M D** Grange Blanche
🏠 31 rue du professeur Rochemaix

Colis alimentaires

LES RESTOS DU COEUR

S'inscrire près de votre adresse
→ Un colis de dépannage est donné aux
personnes qui ne sont pas inscrites.
→ Plus d'informations et autres lieux de
distribution : rhone.restosducoeur.org

PERRACHE

Pour les personnes domiciliées dans
le 1, 2 et 6ème arrondissement.
🕒 **Inscriptions** : lundi, mardi et jeudi de
13h30 à 16h et jeudi de 9h à 11h30
🕒 **Distributions** : lundi 13h30-16h30, mardi
13h30-16h30 et 17h-18h - jeudi 8h30-12h et
13h30-16h30
Distribution pour bébés possible
📞 04 78 37 94 65
🏠 35 rue Bichat 69002 Lyon
T 1 **T 2** Place des Archives

VILLEURBANNE

🕒 Lundi, mardi, mercredi, 9h-11h pour
l'inscription et 13h30-16h30 pour la
distribution. Distribution pour bébés les
lundi et mardi. 📞 09 81 83 20 14
🏠 25 rue Hippolythe Kahn **M A** République

CROIX ROUSSE - CALUIRE

Pour les personnes domiciliées dans
caluire, le 1 et 4ème arrondissement.
Distribution alimentaire sur inscription :
🕒 mardi 14h-17h 🕒 mercredi 17h30-19h30
🕒 jeudi 9h-11h30 et 14h-17h
Distribution pour bébés possible
Appeler pour connaître les documents
à emmener. 📞 04 78 30 13 19
**Fermé du 10 au 18 avril (inscriptions
toujours possibles)**
🏠 19 bis Rue Dumont d'Urville,
69004 Lyon **C 13** Place Bertone

PERSONNES SANS DOMICILIATION

→ Inscriptions et orientation vers un
centre de distribution alimentaire pour
les personnes sans domiciliation.
🕒 lundi et jeudi : 9h-11h30
📞 04 78 58 97 29
Fermé les 10 mars et 21 avril
🏠 207 rue Marcel Mérieux 69007 Lyon
T 1 ENS Lyon **M B** / **T 6** Debourg

CROIX ROUGE

Colis alimentaires en fonction de la
composition de la famille.
Participation de 2€. Sur orientation
d'un travailleur social
Fermé le 21 avril

→ **Pour les personnes résidant dans
les arrondissements : 4, 5, 9 - et les
communes de l'ouest lyonnais**
🕒 mercredi 13h30-17h30
📞 04 82 53 88 48
🏠 30 rue Louis Loucheur 69009 Lyon
M D Gorge de Loup

→ **Pour les personnes résidant dans
les arrondissements : 1, 2, 3, 6, 7,
8, et les communes de l'est lyonnais**
Inscription sur rendez-vous :
🕒 lundi, mercredi et vendredi matin
entre 9h et 12h à l'accueil. Pour prendre
rdv, se présenter à l'accueil le lundi,
mercredi ou jeudi matin entre 9h et 12h
Distributions :
🕒 lundi, mercredi, jeudi et vendredi 14h-16h30
📞 04 82 53 79 78
🏠 16 bis rue Paul Cazeneuve
69008 **T 2** Villon

ILE EGALITE COLLECTIF
SOLIDARITE CUSSET

Epicerie gratuite
🕒 jeudi de 16h30 à 19h
🏠 Île Égalité, 6 rue de l'Égalité, 69100
Villeurbanne **M A** Cusset
Agenda général des activités de
l'Île Égalité sur le site : <https://www.solidarites-cusset.org/evenements/>

COP1 - SOLIDARITÉS ÉTUDIANTES

Distribution de produits secs, fruits et légumes.
Pour les étudiants et tous les
jeunes de moins de 26 ans.
🏠 Maison des Etudiants, 90 rue de Marseille
69007 **T 1** Quai Calude Bernard

Animaux

GAMELLES PLEINES

Distribution de croquettes pour chiens et chats
🕒 jeudis soir de 19h30 à 21h30 :
maraude de Place Carnot à Cordelier
M A Perrache ou Cordeliers
🕒 mercredis soir 19h30-20h30 : Place du
8 mai 1945 **T 4** / **T 6** Beauvisage CISL

15
Mars/Avril 2025

RETROUVER
UN PROCHE

LA CROIX ROUGE FRANÇAISE -
RETABLISSEMENT DES LIENS FAMILIAUX

Aide aux personnes qui ont perdu contact avec leur famille en raison d'un conflit, d'une catastrophe naturelle ou d'une migration. Ce service est gratuit, et toutes les informations transmises sont sécurisées.

🕒 Permanences physiques et téléphoniques du lundi au jeudi de 9h30 à 16h30. Prendre rendez-vous par téléphone, par e-mail ou par internet.

☎ 04 28 29 66 84 ou 06 11 70 59 83

✉ Envoi de SMS possible

✉ rlf.dt69@croix-rouge.fr

🌐 <https://vu.fr/cjsNG>

🏠 16 bis rue Paul Cazeneuve 69008 **T2** Villon

ACCUEILS
DE JOUR

Gratuit - Pour se reposer et avoir accès à différentes aides selon le lieu (collation, repas, recharger votre téléphone, wifi, conseils, accompagnement social, etc.).

L'ORÉE AJD

Pour jeunes de 18 à moins de 25 ans.

🕒 lundi 13h30-17h30, mardi 8h30-12h mercredi 13h30-19h, jeudi 13h30-17h30

Pour rencontrer un travailleur social, venir au moins une heure avant la fermeture pour s'inscrire à l'accueil.

☎ 04 78 92 88 11

🏠 6, rue d'Auvergne 69002 Lyon **MA** Ampère

MAISON RODOLPHE

Adultes de + de 25 ans isolés, ou couples sans enfants. Chiens acceptés et soins vétérinaires possibles. Repas du midi à 2€

🕒 lundi, mercredi, jeudi, vendredi : 7h45-15h

🕒 mardi : 7h45 -14h

☎ 04 78 76 35 48

🏠 105, rue Villon 69008 Lyon

T2 Jet d'eau **T4** Lycée Lumière

ACCUEIL LE P.H.A.R.E.

Accompagnement, conseils, petits-déjeuners, activités... Douche et distribution de kits d'hygiène et service de lessive (sur rendez-vous)

Pour les familles (à partir de 2 personnes)

🕒 lundi au vendredi 10h-16h

🕒 Jeudi : 10h-13h

☎ 04 74 07 92 11

🏠 Stade Georges Livet - 35, avenue Marcel Cerdan Villeurbanne **MA** Laurent Bonnevey

ACCUEIL SAINT VINCENT

Mise à l'abri, orientation, accompagnement.

Pour toutes les personnes de + 25 ans.

🕒 Du lundi au vendredi 8h30-13h

🕒 Dimanche : 9h-11h (petit déjeuner)

☎ 04 72 40 24 92

🏠 10, rue Bellière **MD** Vieux Lyon

POINT ACCUEIL (LAHSO)

Hommes seuls de + 25 ans :

🕒 lundi, mardi, mercredi, vendredi 9h-12h

Femmes et familles :

🕒 Mercredi et vendredi : 13h30-16h30

Femmes avec ou sans enfants :

🕒 jeudi 13h30-17h

🕒 lundi après-midi délocalisé au 21 rue d'Aubigny 69003 Lyon **MB** Part Dieu

☎ 04 78 53 88 77

🏠 66, rue Etienne Richerand **MB** Part Dieu

ACCUEIL SAINT ANDRÉ

Accès à l'hygiène, orientation, écoute

Pour les femmes seules et familles avec enfants.

🕒 mercredi, jeudi, vendredi 13h30-17h

🏠 2 Rue Félicité 69007 Lyon

MD Guillotière , **T1** saint André

AU TAMBOUR !

Ecoute, lien, répit, douches, kits d'hygiène. Soins et activités sur inscription. **Pour les personnes se définissant comme femmes non accompagnées d'enfants.**

🕒 Lundi 14h30-17h30 🕒 mardi 13h30-16h30, 🕒 mercredi 10H-13h

🕒 Mardi 13h-13h30 et lundi 14h-14h30 pour les nouvelles femmes

☎ 06 77 08 09 15

🏠 95 rue Crillon **MA** Massena

PETITS FRÈRES DES PAUVRES

Accueil, orientation, hygiène, téléphonie, internet, informatique.

Pour les personnes isolées (sans famille) de + de 50 ans.

🕒 Accueil collectif et accès aux douches : lundi, mercredi et vendredi 8h30-12h

🕒 Petit déjeuner jusqu'à 10h lundi mercredi et vendredi 🕒 Accueil individuel sans rendez-vous : mardi 8h30-12h00

☎ 04 72 40 05 04

🏠 38 quai Dr Gailleton **MA** Ampère

LES AMIS DE LA RUE

Accueil, douche

🕒 lundi, mercredi, vendredi 14h30-17h45

Suivi individuel par un travailleur social pour les personnes non domiciliées, par ordre d'arrivée :

🕒 lundi, mercredi, vendredi : 14h30-17h45

Suivi individuel pour les personnes domiciliées (sur rendez-vous) :

🕒 mardi 9h30-12h30 et 14h-18h, mercredi et vendredi 9h30-12h30, et jeudi 14h-16h

☎ 04 78 03 55 91

✉ rhone.amisdelarue@habitat-humanisme.org

🏠 5 rue Hector Berlioz, Villeurbanne

MB Charpenne **MA** République

LA TOILE

Accueil de jour pour les personnes transgenres, non-binaires, et les femmes en situation de grande précarité. N'accueille pas de personnes mineures

Kits d'hygiène mensuels, collations/ petit déjeuner, cabine de douche PMR, accompagnement social, domiciliation, lieu d'écoute et de socialisation.

🕒 Lundi 16h-19h (réservé aux 18-35ans)

🕒 Mercredi 10-13h

🕒 Jeudi 13h30-16h30 (possibilité de venir à 13h pour les nouvelles personnes)

🕒 Vendredi 10h-13h

Fermé le 21 avril ☎ 06 50 92 81 22

🏠 31 rue de Cuire **MC** Hénon

Accueil de jour pour MINEURS isolés PASS Mineurs secours populaire

Voir page 7.

DOMICILIATION
ASSOCIATIVE

16
Mars/Avril 2025

La domiciliation est une adresse pour recevoir votre courrier (page 30)

L'ORÉE AJD

Pour jeunes de 18 à moins de 25 ans.

🕒 lundi 13h30-17h30 🕒 Mardi 8h30-12h

🕒 Mercredi 13h30-19h 🕒 Jeudi 13h30-17h30

☎ 04 78 92 88 11

🏠 6, rue d'Auvergne 69002 Lyon

MA Ampère

LES AMIS DE LA RUE

Domiciliation pour toutes les démarches administratives sauf demande d'asile.

Pour les +25 ans, avec le statut de réfugié, isolé ou couple sans enfants.

🕒 Retrait du courrier pour les personnes domiciliées : mardi et jeudi : 14h-18h, mercredi et vendredi : 9h30-12h

🕒 Pour avoir une domiciliation appeler le jeudi 9h30-12h30 pour avoir un RDV.

☎ 04 78 03 55 91.

🏠 28 bis rue d'Alsace 69100 Villeurbanne

MA République

SE LAVER

Les accueils de jour proposent un accès à des douches et des machines à laver gratuitement (page 15).

BAINS-DOUCHES DELESSERT

Douches : 🕒 Lundi au vendredi 7h30-17h30

Venir de préférence avec serviette, savon, shampoing (vous pouvez en demander sur place en cas d'oubli).

Laverie et coiffeur : prendre rendez-vous sur place

🕒 Horaires d'ouverture pour prendre rdv sur place : lundi, jeudi, vendredi : 8h-12h

🕒 mardi, mercredi : 10h30-12h30 / 13h15-16h15

☎ 07 64 58 28 43 🏠 13 rue Benjamin Delessert

MB Stade de Gerland

17

Mars/Avril 2025

SANTÉ

EN CAS D'URGENCE MÉDICALE APPELER LE 15

Les urgences

Si vous avez un problème de santé grave et urgent, appelez le 15. Si vous ne pouvez pas appeler, rendez vous dans les urgences de n'importe quel hopital.Vous n'avez pas besoin de couverture maladie.

⚠ Attention, si vous n'avez pas de couverture maladie (AME ou CSS), il faut demander à voir un.e assistant.e social.e aux urgences, sinon vous devrez payer votre consultation (19,61€).
Si ce n'est pas urgent, il faut aller à la PASS.

Vous pouvez vous rendre dans n'importe quel service d'urgence d'un hôpital.

HOPITAL EDOUARD HERRIOT
(PAVILLON N)
M D / T 2 Grange blanche

HOPITAL SAINT-JOSEPH SAINT-LUC
T 1 Quai Claude Bernard /Centre Berthelot

HOPITAL FEMME MERE ENFANT
Urgences pédiatriques (-16 ans)
T 6 Hôpitaux Est Pinel

LE VINATIER - URGENCE PSYCHIATRIQUE
Pour les + de 16 ans.
T 2 T 5 T 6 Vinatier`

Les PASS

Consultations médicales gratuites pour les personnes sans couverture maladie.
Important : Si vous n'avez pas de couverture maladie (CSS ou AME), ne sortez pas de l'hôpital sans avoir vu une assistante sociale.

HOPITAL EDOUARD HERRIOT
Pour les + de 16 ans. Consultation sans rendez-vous la première fois.
Se présenter tôt le matin (avant 7h30).
Ne recoivent que 2 à 4 nouveaux patients par jour, les lundis, mercredi et vendredi.
Horaires d'accueil avec rdv :
🕒 lundi, mardi, mercredi et vendredi 8h45-12h30 / 14h-16h30 et jeudi 8h45-12h30
📞 04 72 11 03 94
🏠 5, place d'Arsonval, Lyon (PAVILLON K)
M D / T 2 Grange blanche

LE VINATIER
Pour les personnes à paritr de 16 ans.
Consultation sans rendez-vous :
🕒 lundi, mercredi et jeudi 9h-12h (venir dès 8h30)
📞 04 37 91 52 07
🏠 95, boulevard Pinel 69500 Bron
T 2 T 5 T 6 Vinatier

MÉDIPOLE HOPITAL MUTUALISTE
Pour les personnes de plus de 18 ans
Prendre RDV au téléphone ou sur place avec un médecin, sans RDV avec l'infirmière.
🕒 Infirmière : lundi, mardi, jeudi, vendredi : 8h30-12h et 13h30 à 16h30
🕒 Secrétariat : lundi au vendredi 8h30-16h
📞 04 87 65 01 87
🏠 158 rue Léon Blum, 69100 Villeurbanne
M A Laurent Bonnevey / T 3 Bel Air

HOPITAL SAINT-JOSEPH SAINT-LUC
Médecine générale et soins infirmiers
🕒 Lundi et mardi sans RDV : 8h30 (les 6 premiers patients sont pris, venir dès 8h)
Sur RDV : prise de rdv sur place (lundi, mardi et jeudi toute la journée + vendredi matin)
📞 04 78 61 88 70 (laisser un message vocal pour être recontacté)
🏠 38 rue Raulin 69007 Lyon
T 1 Quai Claude Bernard /Centre Berthelot

GH - LES PORTES DU SUD
Seulement sur RDV :
🕒 Secrétariat : lundi, mardi et jeudi 9h-16h
📞 04 72 89 86 03-
🕒 Service social : du lundi au jeudi 9h-16h
📞 04 27 85 21 56
🏠 2, Avenue du 11 novembre 1918
T 4 Hôpital Feyzin Vénissieux
Fermé du 21 avril au 2 mai

Associations médicales

MÉDECINS DU MONDE : LE CASO
Consultations médicales gratuites, résservé aux personnes sans couverture médicale. Médecins, assistant.e.s sociales, dépistages.
🕒 Lundi et vendredi à 9h, mercredi à 13h30
Venir un peu avant l'ouverture
📞 04 72 92 49 01
🏠 15, boulevard Vivier Merle 69003 Lyon
M B Part-Dieu Vivier Merle
Appeler avant de vous déplacer, les informations du répondeur vocal sont à jour.

MÉDECINS DU MONDE : LE BUS
Permanence d'écoute, prévention & santé. Tout public.
🕒 Un mardi sur deux (4 et 18 mars, 1, 15 et 29 avril) et tous les jeudis 19h-22h
🏠 Place Carnot 69002 M A Perrache
🕒 Un mardi sur deux (11 et 25 mars, 8 et 22 avril) 19h-22h
🏠 M A Flachet (avec le camion du coeur)
🚪 **POLE SANTÉ SOLIDAIRE**

Consultations médicales, santé globale, douche. Interprétariat possible. Pour les personnes avec ou sans couverture médicale. Pour les perosnnes avec ou sans couverture médicale. Reçoivent les premières demandes d'AME.

🕒 **Médecin** :Tous les lundis : 9-12h et 14h-16h30 **avec ou sans rendez-vous**
🕒 **Dermatologue et pédiatre : prendre RDV par téléphone** (Délai d'attente : 15-30 jours) :
🕒 **PMI** (santé des enfants jusqu'à 6ans et suivi de grossesse): mercredi 9h30-12h30 **sans rdv**

RDV sage-femme : dispo via Doctolib (LEMMA Ludovica) pour les personnes avec une couverture maladie

Pour les personnes avec une couverture maladie : RDV docteur, sage-femme : dispo via Doctolib
🏠 40 avenue de la Table de Pierre 69 340 Francheville 📞 04 28 38 14 91
C 24 / BUS 73 Hôpital Antoine Charial

ESSIP -SOINS INFIRMIERS
Equipe mobile de soins infirmiers. Soins infirmiers, accompagnement dans le parcours de santé et pour l'accès aux droits en santé. Sur prescription médicale de soins infirmiers. Personne avec ou sans droits.

🏠 **Se déplace sur les lieux de vie des personnes (logement, squat, centre d'hébergement)**
Possibilité de soins au Centre de santé du 305 rue Paul Bert 69003 Lyon Prise de rendez-vous au 📞 04 78 14 14 10 ou ✉ contact@essip.fr

Famille / Enfants

PASS - HOPITAL FEMME MERE ENFANT
Consultations en pédiatrie (-16ans)
Prendre rendez-vous par téléphone ou par mail.
🕒 Secrétariat : du mardi au vendrdi : 8h30-12h
📞 04 72 11 81 65
✉ hfme.passpediatrique@chu-lyon.fr
🏠 59, boulevard Pinel 69500 Bron
T 6 Hôpitaux Est Pinel
C 8 / C 9 Hôpital mère enfant

HOPITAL EDOUARD HERRIOT PASS PÉRINATALITÉ
Accompagnement pendant la grossesse. Sur rendez-vous.
🕒 Secrétariat : du lundi au vendredi 9h-16h (sauf le jeudi après midi).
📞 04 72 11 25 91, un professionnel médico-social doit prendre le 1er RDV.
✉ heh.passperinat@chu-lyon.fr
Fermé le 21 avril

PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE (PMI)
Suivi de la grossesse, préparation à la naissance et à la parentalité, ainsi que la santé des enfants jusqu'à 6 ans (croissance, vaccinations, etc.). Elles se situent dans les Maisons de la Métropole.
Les lieux et horaires sont disponibles sur 📄 : <https://www.grandlyon.com/services/trouver-une-maison-de-la-metropole.html>

19
Mars/Avril 2025

Dents /
Yeux / Oreilles

 URGENCES / PASS DENTAIRE

Uniquement si douleur ou infection dentaire. Amener un justificatif d'identité si possible.

🕒 lundi au vendredi 8h45-14h
samedi 8h45-11h (venir tôt).
☎ 04 72 11 03 65
🏠 5, place d'Arsonval, Lyon (PAVILLON A)
M D / T 2 Grange blanche
Pour faire une demande de bilan dentaire, envoyer un mail à heh.passdentaire@chu-lyon.fr

 FRANCE HUMANITAIRE

Réservé aux personnes sans couverture médicale (Ni AME ni CMU) Les mineurs doivent être accompagnés.
🕒 Problèmes aux dents : jeudi 13h30-17h
🕒 Problèmes aux yeux : mercredi 13h30-17h.
☎ 04 72 73 09 25
🏠 15 rue Cavenne 69007 Lyon **M D** Guillotière
Des permanences peuvent être annulées s'il manque des bénévoles, appelez le répondeur pour savoir.

 AUDITION SOLIDARITÉ

Pour les personnes sans couverture sociale ou bénéficiant de l'AME.
Bilan auditif, appareillage auditif et suivi annuel. Tout est gratuit. Consultez d'abord un médecin ORL (consultation payante) pour une ordonnance puis contactez Marion par mail ou téléphone (appel ou SMS) pour avoir un rendez-vous chez un audioprothésiste.
☎ 06 72 83 79 55
✉ marion@auditionsolidarite.org

 **Santé sexuelle/
Couple**

ASSOCIATIONS :

PLANNING FAMILIAL 69

Informations sur la sexualité et le couple. Consultations pour la contraception, l'avortement, le suivi de grossesse, et les Infections Sexuellement Transmissibles. Interprétariat possible
🕒 lundi, mercredi, jeudi 9h-12h/13h-18

🕒 mardi 13h-18h
🕒 vendredi 9h-12h / 13h-16h
🏠 2, rue Lakanal 69100 Villeurbanne
☎ 04 78 89 50 61 **T 1 / T 4** le Tonkin
Fermé le 13 mars

D'autres centres font la même chose (CPEF) et accompagnent sur la vie de couple et la santé sexuelle, voir la liste sur le [site web](#)

AIDES

→ **Permanence de santé sexuelle : tests de dépistage rapides pour le VIH, les hépatites B ou C, la syphilis, accompagnement en santé globale. Accès à du matériel de réduction des risques : préservatifs, matériels d'injection, sniff**
🕒 mardi 14h-19h sur rendez-vous
→ Groupe de support chemsex
→ Consultations en sexologie le deuxième mardi du mois sur rdv
🏠 110 rue Sully **M A** Masséna
☎ 06 34 45 51 27 / 04 78 68 05 05

DA TI SENI

Sensibilisation, dépistage VIH / Hépatites B et C par TROD. Sans RDV.
🕒 lundi, mardi et jeudi 9h-16h
🕒 vendredi 9h-12h
☎ 06 95 29 29 97 🏠 devant la SPADA Forum Réfugiés 336 rue Garibaldi, Lyon **M D** Garibaldi

 ENIPSE

Principalement à destination des personnes LGBTQIA+
Dépistage rapide, anonyme et gratuit VIH et hépatites B / C. Entretiens prévention chemsex (analyse de produit possible). Distribution gratuite de préservatifs, gels et matériel de réduction des risques.
🕒 lundi et jeudi 14h-20h
🏠 6 rue Donnée 69001 Lyon **M C** Croix Paquet

SERVICES DE L'HÔPITAL :

CEGIDD: CENTRE DE DEPISTAGE ET SOIN

Dépistage du VIH, hépatite A/B/C, chlamydias, syphilis. Soins des Infections Sexuellement Transmissibles (dont PrEP)
Prendre rendez-vous :

- **Par téléphone** (beaucoup d'appels, réessayer plusieurs fois)
- **En ligne** seulement pour le dépistage

sur www.chu-lyon.fr - rubrique «dépistage SIDA et IST» (se connecter le vendredi matin dès 9h pour avoir un créneau la semaine suivante). **En cas de prise de risque de moins de 48h, venir en urgence sans RDV**

 CEGIDD HÔPITAL EDOUARD HERRIOT

🕒 Secrétariat : Lundi, mardi et jeudi 8h30-19h
Mercredi et vendredi 8h30-16h
☎ 04 72 11 62 06
🏠 (Pavillon K) 5 place Arsonval 69003 Lyon
M D Grange Blanche

 CEGIDD HÔPITAL CROIX ROUSSE

🕒 **Secrétariat tél :** du lundi au jeudi 10h-12h30 et 14h-16h30, vendredi 11h-12h30 14h-16h30
🕒 **Accueil sur place :** Lundi 8h30-18h, Mardi 9h-18h, mercredi 9h-17h, Jeudi 8h30-18h30 Vendredi 10h30-16h30
☎ 04 26 10 94 73
🏠 103, grande rue Croix-Rousse **M C** Hénon

N° vert «Sexualités - Contraception -IVG»
☎ 0800 08 11 11 (gratuit)

 Santé mentale

PASS VINATIER

Uniquement pour personnes sans droits. Consultations de psychologie ou psychiatrie, uniquement sur RDV sur place
Prescriptions médicales possibles
🕒 Du lundi au jeudi 9h-12h et 13h30-17h
🕒 Vendredi 9h-12h
☎ 04 37 91 52 07 pour prendre RDV
🏠 95, boulevard Pinel 69500 Bron
T 2 T 5 T 6 Vinatier

CPCT - CONSULTATIONS DE PSYCHOLOGIE

Pour majeurs (+18 ans) Gratuit, possibilité d'entretien en anglais. Ne fournit pas de prescription médicale.
🕒 Prendre rdv par tél du lundi au vendredi 10h-12h et 14h-17h
☎ 04 78 96 10 56
🏠 84, rue de Marseille 69007 Lyon
M D Guillotière **T 2** Centre Berthelot

L'ESPACE -ORSPERE SAMDARRA

Lieu de convivialité, de rencontre et de soutien. Nombreuses activités proposées chaque mois. Accueil en Anglais, Arabe, Tigrinya, Amharique, Italien, Dari et Pachto.
☎ 07 61 07 89 12

20
Mars/Avril 2025

🕒 lundi au vendredi 14h-17h15
🕒 Mercredi 10h-12h (pour les femmes uniquement. enfants bienvenus)
🏠 La Rayonne - 24b rue Alfred de Musset 69100 Villeurbanne
M A / T 3 Vaulx en Velin la soie
🏠 275 rue André Philip 69003 **M B** Pl Guichard

CENTRE ESSOR - FORUM RÉFUGIÉS

Pour demandeurs d'asile, primo-arrivants dont réfugiés : adultes, enfants de plus de 6 ans, et mineurs non accompagnés pris en charge par la MEOMIE.
Consultations médicales et psychologiques. Séances de kinésithérapie et d'art-thérapie. Groupes thérapeutiques Interprétariat possible. Prendre rendez-vous par téléphone ou par mail.
centredesante@forumrefugies.org
☎ 04 78 03 07 59
🏠 158 ter, rue du 4 août 1789 69100 Villeurbanne **M A** Flachet

ECOUTE LYON BELLECOUR

Lieu de Parole et d'écoute situé dans la station de métro Bellecour. entretiens individuels. Sans rendez-vous
🕒 lundi au vendredi 12h-19h
🕒 samedi 14h-18h
☎ 04 78 92 97 80
🏠 Métro Bellecour, niveau ligne A, direction Perrache en face de la Mie Câline. **M D / M A** Bellecour

DISPOSITIF DARJELY

Pour les jeunes de 14 à 26 ans.
Accompagnement et orientation personnalisés vers les soins de santé mentale. Prendre rdv par téléphone ou mail
☎ 06 12 48 28 66 / 06 18 70 52 65
✉ darjely@mas-asso.fr
🕒 Permanence réservée aux jeunes femmes le dernier jeudi du mois de 14h à 16h sans RDV.
🏠 CH Le Vinatier

EQUIPE MOBILE EN SANTÉ MENTALE POUR MNA - FONDATION OVE

Pour les MNA/mineurs isolés
Soutien et accompagnement psychosocial
🕒 lundi au vendredi 9h-17h
Prendre rendez-vous par mail ou par téléphone
☎ 07 78 96 24 40
✉ em.santementale@fondation-ove.fr

21

Mars/Avril 2025

N° d'information et d'orientation en santé mentale du Vinatier :

☎ 08 05 05 05 69 (gratuit, 7j/7 de 8h à 20h)

✉ contact@livesantementale.fr

N° national de prévention du suicide

☎ 3114 (gratuit, 7j/7, 24h/24)

Addictions

Les CAARUD accueillent et accompagnent les usagers de drogues (anonyme et gratuit).

Accès matériel de réduction des risques, infirmerie, espace hygiène, suivi, ateliers réduction des risques, analyse de produits, dépistage rapide (VIH, Hépatite B et C).

CAARUD RUPTURES

Langues parlées : russe, géorgien, anglais
☎ 04 78 39 34 89
Accueil en collectif :
douches, machines à laver, collation
🕒 lundi mardi jeudi 9h30-13h
Accueil individuel :
🕒 du lundi au vendredi 14h30-16h30
Pour la livraison de matériel de réduction des risques, téléphoner au 06 30 52 02 96.
🏠 36, rue Burdeau 69001 Lyon
M C Croix-Paquet **M A** Hôtel de Ville

CAARUD - LE BUS

Accès matériel de réduction des risques
🕒 dimanche 18h-19h15
🏠 Place des Terreaux 4 rue Joseph Serlin 69001 Lyon **M A** Hôtel de Ville
🕒 dimanche 19h30-21h livraison de matériel, en appelant le 06 30 52 02 96

CAARUD PAUSE DIABOLO

→ **Accès au matériel :**
🕒 lundi 10h-20h
🕒 mardi, jeudi et vendredi 10h-18h
🕒 mercredi 10h-13h

→ **Accueil collectif :**
🕒 lundi 14h30 -17h30
🕒 mardi 14h30-17h30 (réservé aux femmes)
🕒 mercredi et vendredi 10h-13h
☎ 04 78 62 03 74
🏠 64, rue Villeroy 69003 **M B** Saxe Gambetta

SUAL - DARJELY

Accueil des jeunes (14 - 26 ans) en situation d'addiction. Présence d'une interprète arabe (tous dialectes).
🕒 Tous les mercredis 14h-16h sans RDV.
🕒 Sur rdv pris par tél ou par mail
☎ 04 37 91 50 75
✉ sual@ch-le-vinatier.fr
Fermé le 5 mars
🏠 Centre hospitalier Le Vinatier - SUAL, Bâtiment 502, RDC - 95 bd Pibnel 69500 Bron

Vous avez des questions sur vos droits à la santé ?

CENTRE SOCIAL BONNEFOI

Médiation en santé.
🕒 mardi 9h-12h sans RDV (arriver tôt)
🕒 jeudi 13h30-16h30 **sur RDV**
🏠 11 rue de Turenne, 69 003 Lyon
M B Saxe Gambetta/ **M D** Guillotière
☎ 04 72 61 97 43
✉ contact@csbonnefoi.fr

POLE SANTÉ SOLIDAIRE

Médiation santé sans RDV.
🕒 lundi au vendredi 13h30-16h30
Prendre rdv par tél du lundi au vendredi 9h-16h30
☎ 04 28 38 14 91
🏠 40 avenue de la Table de Pierre, Francheville
C 24 / **BUS 73** Hôpital Antoine Charial

COMEDE

→ Vous avez des questions sur l'accès aux soins (obtenir une protection maladie, droit de séjour pour raison médicale...) ?
🕒 lundi, mardi et vendredi : 9h30-12h30
🕒 du lundi au jeudi 14h30-17h30
☎ 01 45 21 63 12

→ Vous avez des questions concernant un soin médical, un bilan de santé ?
🕒 Lundi, mardi et jeudi 9h30-12h30 / 14h30-17h30. 🕒 Mercredi 9h30-12h30
☎ 01 45 21 38 93

→ Permanence régionale, pour toute question concernant la santé des personnes étrangères sur le territoire Auvergne Rhône-Alpes
🕒 lundi 9h30-12h30
☎ 04 77 12 55 85

Tuberculose / BCG /Vaccination

CDHS

Dépistage tuberculose, vaccination (BCG et vaccins obligatoires), sevrage tabagique.
CDHS de Lyon (il y en a 6 dans le Rhône) :
🕒 lundi, mardi, mercredi : 8h30 -12h30 / 13h30-17h30
🕒 jeudi 8h30-12h30 / 14h30-19h
🕒 vendredi 8h30-12h30 / 13h30-17h
Prendre rendez-vous par téléphone (ou en ligne pour la vaccination BCG : <https://www.cdhs.fr/>)

Permanence santé avec un médecin, pour toute personne sans droits à la santé.
🕒 Vendredi 13h15-16h30
Prendre rendez-vous par téléphone
☎ 04 72 73 12 76 🏠 2, rue de Marseille 69007 Lyon **M D** / **T I** Guillotière

TRAVAIL

YOON FRANCE

Accompagnement à la recherche d'un travail : informations, conseils, ateliers pratiques, formations, permanences. **Ouvert à toutes les personnes de nationalité ou d'origine étrangère, sans condition.**
🕒 Mardi 9h30-11h30
🏠 Lyon Olympique Échecs, 5 place du marché, 69009 **M D** Valmy
🕒 Mardi 14h-16h
🏠 Arche de Noé, 3 rue Félicité **M D** Guillotière
🕒 Mercredi 9h30-11h30
🏠 La Cantina, 172 rue Anatole France, Villeurbanne **M A** Flachat
☎ 07 82 45 44 06 ✉ contact@yoonfrance.com

SINGA

Tous publics. Programme pour l'employabilité
Ateliers Pro: écriture de CV et de lettre de motivation, préparation entretiens
🕒 1er et 2ème mercredis du mois
Inscription par téléphone
☎ 06 64 41 30 66 ou 06 31 89 97 50
🏠 Le Lieu de rdv sera communiqué par SMS.

Pour en savoir plus sur le droit au travail en France, [voir page 39](#)

CNT-SOLIDARITÉ OUVRIÈRE

Ouvert à toutes les personnes étrangères, sans condition. Aide pour défendre vos droits de travailleurs, aide pour les demandes de régularisation par le travail, intervention auprès de l'employeur et préparation de dossier.
🕒 lundi au Vendredi de 9h à 17h **sur RDV**
🏠 Union Régionale - Rhône-Alpes
8 rue Paul Lafargue, **M A** Gratte-Ciel
Pour prendre rdv : ☎ 07 70 25 12 95
ou par mail : ✉ ud69@cnt-so.org

PROGRAMME KURSO :

→ Pour les familles monoparentales qui ont l'autorisation de travailler en France et résident sur la Métropole de Lyon : un accompagnement gratuit et rémunéré de remobilisation et accompagnement dans votre recherche d'emploi et dans vos démarches administratives (logement, mobilité, garde d'enfants ...)

→ Pour les seniors qui ont l'autorisation de travailler en France et résident sur le Nouveau Rhône : un accompagnement gratuit et rémunéré de remobilisation et accompagnement dans votre recherche d'emploi et dans vos démarches administratives (logement, mobilité, permis de conduire ...) Sur RDV uniquement.

Pour avoir plus d'informations :
☎ 06 50 79 78 84
✉ aura@bimbamjob.fr

Université

COLLECTIF DES ÉTUDIANTS ÉTRANGERS

✉ collectif.etudiants.etrangers.lyon@riseup.net

SILLAT

Pour les réfugiés et demandeurs d'asile

Programme d'accompagnement vers la reprise d'études : (Entretiens bilan individuels, ateliers, et Inscription universitaire, bourse, logement etc...)
🏠 12 rue Gabriel Péri, 69350, La Mulatière (sur RDV)
✉ lyon@sillat.org ☎ 06 69 12 98 66
www.sillat.org

25
Mars/Avril 2025

OHLALA FRANÇAIS

Vidéos et facebook live, tous niveaux.
<https://www.facebook.com/ohlalafrancais>

PARLERA.FR

Le site PARLERA.FR donne des contacts et des informations pratiques pour trouver des formations ou des centres d'examen en français dans le Rhône. 0800 970 669 (gratuit) - sur internet <https://parlera.fr/wp/cartographie-linguistique/>

KARIBU

Application gratuite pour apprendre le français depuis l'Ukrainien, le Pashto et l'Arabe. <https://www.bibliosansfrontieres.org>



ACTIVITÉS

CULTURE POUR TOUS

Profitez toute l'année de places offertes pour du théâtre, concert, festival, opéra, cinéma, musée, exposition, sport... Retrouvez-les chez leurs partenaires grâce au picto  dans le guide ou via le site : <http://www.culture-pour-tous.fr>

BIBLIOTHÈQUES MUNICIPALES

Livres, ordinateurs, connexion internet, prises pour recharger des appareils. Il y a 16 bibliothèques municipales à Lyon. Pour voir les adresses et horaires : bm-lyon.fr

ILE EGALITE (COLLECTIF SOLIDARITE CUSSET)

🕒 entraînement libre mixité choisie

Lundi 17h-18h

🕒 Technique de défense en mixité choisie

lundi 18h-19h30

🕒 Boxe Populaire

dimanche 17-19h

Toutes les activités à retrouver sur le site  <https://www.solidarites-cusset.org>

🏠 Île Égalité, 6 rue de l'Égalité,

69100 Villeurbanne



Cusset

📞 Collectif Solidarités Cusset

Insta @collectif-solidarite-cusset

TIERS LIEU MAISON SÉSAME SECOURS CATHOLIQUE

Lieu de rencontre et de partage ouvert sur le quartier : rencontres à thème, cafés-conversation, ateliers créatifs et ludiques. Ouvert à toutes et tous.

Espace café ouvert à toutes et tous

🕒 Mardi et vendredi 9h15-11h30, mercredi et jeudi 14h30-16h30 et samedi 9h15-11h30

Atelier couture : 🕒 Vendredi 9h15-12h

Atelier cuisine 🕒 Jeudi 10-14h. Inscription obligatoire sur place ou au 📞 07 49 83 90 83

Coiffure H/F sans RDV : 🕒 jeudi 14h30-16h30 🕒 samedi 9h15-11h30

🏠 111, rue du 1er mars 1943, Villeurbanne



3



26



11

Grand Clément



Maison Sésame (Secours Catholique du Rhône)

LA CLOCHE

Activités de lien social et réseau de commerçants offrant des services et produits. Permanence, distribution des listes de commerçant-es solidaires et de bons boissons

🕒 tous les mardis de 14h30 à 17h

🏠 Flâneur Guesthouse 56 rue Sébastien Gryphe LYON 7 ,  Saxe Gambetta

Pour plus d'informations et connaître les dates des activités: 07 67 85 78 32 - Facebook: La cloche Auvergne-Rhône Alpes Instagram : @laclocheaura

L'ESPACE DE L'ORSPERE SAMDARRA

Activités d'expression, sports, danse, musique,... Planning des activités disponible chaque début de mois sur www.orspere-samdarra.com

🕒 Du lundi au jeudi 14h-17h15

🕒 mercredi 10h-12h (réservé aux femmes)

🏠 275 rue André Philip 69003 Lyon



B

Pl Guichard

Fermé les 26 mars et 21 avril

TERRE D'ANCRAGES

Accueil & intégration des personnes exilées. dernier mercredi du mois - Sur inscription.

🕒 Atelier de cuisine et repas partagé 17h30-21h30

🏠 Petites Cantines, 155 avenue Félix Faure 69003 Lyon



4

Archives Départementales

📞 07 54 38 12 34

✉ ancrages.reseau@mailfence.com



«Terre d'Ancrages» <https://terredancrages.org>



MONINGA - WOMEN OF SINGA

Des sorties culturelles, des activités et des événements toute l'année ! Ce programme est ouvert à toutes les femmes. Pour rejoindre le groupe whatsapp et être informée de toutes les sorties et activités, écris un message au 📞 06 09 53 77 85

KABUBU

Activités sportives gratuites ouvertes à tou.te.s sur inscription. **Fermé pendant les vacances**

🕒 Renforcement musculaire : lundi 20h-21h

🏠 Piscine Charial, 102 rue Antoine Charial

🕒 Fitness entre femmes lundi 9h-10h

🏠 Espace de Vie Sociale des Rancy, 1 Rue Desaix 69003 Lyon - Lundi

🕒 Escalade, lundi de 14 à 16h au MRoc Part Dieu

🏠 86 rue du Pensionnat, Lyon

🕒 Course à pied - mardi de 19h30 à 20h45

🏠 Bar Tony's, Place Antonin Poncet, 69002

🕒 Basket entre femmes mardi 20h-21h

🏠 Gymnase française héritier, 2 rue du Pré Gaudry 69007 Lyon

🕒 Yoga entre femmes mercredi 18h15-19h30

🏠 Gymnase de l'école château gaillard, 18 rue montgolfier à Villeurbanne

🕒 Basket mixte - jeudi 20h-21h

🏠 Gymnase Barneoud, 12 rue Croix Barret, 69007

🕒 Football jeudi 16h30-18h

🏠 Terrain Sport dans la ville, 15 quai gare de l'eau, 69009

🕒 Badminton vendredi 18h-19h30 et mardi 21h30-23h

🏠 Salle Cube de la SEPR, 46 Rue Professeur Rochemaix 69003 Lyon

🕒 Danse vendredi de 20h à 22h

🏠 Espace sportif sportif Vaucanson, 4 rue Vaucanson, 69001 Lyon

Des activités ponctuelles à retrouver sur le site : <https://www.kabubu.fr/fr/lyon> + d'infos au 📞 07 82 77 58 64 ou



Kabubu Lyon



lyon@kabubu.fr

SINGA

Ateliers écriture, yoga, danse, Body Shocs, peinture, escalade. Pour les rencontrer, avoir le programme, les adresses et horaires des activités :

📞 Groupe «Singa Lyon»

✉ communauteLyon@singa.fr

🕒 Permanence «viens poser tes questions à Singa» mardi 9h30-12h30

🏠 12 rue Gabriel Péri, Oullins



B

Gare d'Oullins

📞 06 09 53 77 85

SPORTING CLUB INTERNATIONAL VILLEURBANNE

Entraînement de foot mixte et tous niveaux dès 15 ans ouvert à toutes et tous : 🕒 Mardi 20h-22h

🏠 Complexe sportif de l'ENNA, Rue Henry Legay, Villeurbanne

📞 06 59 99 07 36

ENTOURAGE

Événements de convivialité et application gratuite, réseau solidaire d'entraide pour rencontrer vos voisins et passer de bons moments!

🕒 1er mercredi du mois 19h30-21h30 : Soirée jeux

🏠 Rhyzome, MJC Jean Macé

🕒 3e mardi du mois 10h-13h30 : Atelier cuisine avec le CCAS,

🏠 19 rue Etienne Dolet

🕒 dernier mardi du mois 14h-16h

🏠 Petit déjeuner Villa Urbana, 50 cours de la République

🕒 20 mars 13h30 : Escalade

🏠 Hapik Part-dieu, 133 rue Servient, 69003

+ d'infos et d'autres événements sur l'application Entourages

Inscription nécessaire pour toutes les activités sur l'application Entourage ou par sms au 📞 07 78 22 77 90 (places limitées).

ESCALE SOLIDAIRE HABITAT ET HUMANISME

Ciné goûter, couture, chorale, yoga, cuisine, coiffeur et beaucoup d'autres activités.

S'inscrire à l'une de ces adresses ou sur le site:  <https://www.habitat-humanisme.org/ateliers/>

🏠 252 rue Duguesclin, 69003 LYON



B

Place Guichard



1

Palais de Justice

📞 04 81 09 16 93

🏠 5 rue Hector Berlioz 69100 Villeurbanne



A

/



B

Charpennes

📞 09 74 13 73 23

🏠 25 rue delandine 69002 Lyon



A

Perrache

📞 09 82 81 35 90

Parents / Enfants

LIEUX D'ACCUEIL ENFANTS-PARENTS

Des espaces aménagés pour la Petite Enfance (jeux, espace de motricité,...). Lieu d'écoute et de partage pour les parents Ouverts à tous les parents avec leurs enfants. Anonymes, sans inscription, souvent gratuits Enfants -4 ans et jusqu'à 6 ans dans certains lieux Possibilité de rencontrer des personnels de la petite enfance Il existe plus de 10 lieux d'accueil à Lyon. Liste sur le site : <https://lacasedesparents.org/les-lieux-daccueil-enfants-parents-laep-a-lyon/>

WATIZAT, TOUS DROITS RÉSERVÉS / WWW.WATIZAT.ORG

WATIZAT, TOUS DROITS RÉSERVÉS / WWW.WATIZAT.ORG

27 Mars/Avril 2025

 SOUTIEN DES FEMMES

N° Violences Femmes
GRATUIT 24h/24 et 7j/7
3919

PASSERELLES BUISSONNIERES

Soutien aux femmes en situation d'isolement ou de rupture socio-professionnelle du fait de l'exil et/ou de la maladie

- Accompagnement individuel et collectif, accès aux droits, insertion socio-professionnelle et santé, pour une plus grande autonomie de chacune.
- Accompagnement socio-juridique et en santé pour des femmes en demande d'actions victimes de violences.

Rendez-vous uniquement par téléphone
🕒 Lundi, mardi et jeudi : 9h-12h et 14h-17h / Mercredi et vendredi : 9h-12h
☎ 04 26 17 47 18
✉ contact@passerellesbuissonnieres.org
🏠 26, rue des capucins 69001 Lyon
 Hôtel de ville

LES ORCHIDÉES ROUGES

Unité de soins pluridisciplinaire spécialisée dans l'accompagnement gratuit des femmes et des filles survivantes d'excision et/ou de mariage forcé. Consultations sur rendez-vous. Appeler pour avoir un rendez-vous ou des informations.
🕒 Lundi au vendredi 9h-13h / 14h-17h
☎ 06 67 36 50 71
✉ accueililyon@lesorchideesrouges.org
🏠 13 rue Henri IV Lyon  Ampère/Perrache

SECOURS ISLAMIQUE

Groupe de parole pour femmes : un temps où la parole se libère autour d'un petit déjeuner offert. Sans inscription.
🕒 Mardi 10h30-12h
🏠 371 rue Garibaldi, Lyon 69007
 Jean Macé /  Garibaldi - Berthelot

VIFFIL - SOS FEMMES

Pour les femmes victimes de violences conjugales. Premier Accueil, écoute, information sur ses droits et accompagnement dans les démarches
Pour une première écoute ou des renseignements vous pouvez appeler le
☎ 04 78 85 76 47
🕒 du lundi au vendredi 9h30-12h30 et 13h30-17h (sauf jeudi après-midi)
🕒 Permanence sans rendez-vous : vendredi 9h30-12h
🏠 Mairie de Lyon 7e, 16 place Jean Macé
 Jean Macé
🕒 Permanence sans RDV : vendredi 9h30-12h
🏠 156 cours Tolstoï, Villeurbanne,  
Pour voir l'ensemble des permanences VIFFIL, voir le site <https://www.viffil.com/contact-viffil/> ✉ viffil.association@viffil.com

CENTRE D'INFORMATION SUR LES DROITS DES FEMMES ET DES FAMILLES (CIDFF)

Accès aux droits, accompagnement des victimes de violence, soutien à la parentalité, accompagnement retour à l'emploi, à la création d'entreprises
🕒 Lundi au jeudi 9h-13h et 13h45-17h
🕒 Vendredi 9h-13h
🏠 18, place Tolozan 69001 Lyon
 Hôtel de Ville ☎ 09 78 08 47 48
Pour voir l'ensemble des permanences CIDFF Rhône Arc Alpin, voir le site : Site Web

CONSULTATION GROSSESSE PÉRINATALITÉ ET ADDICTIONS – CSAPA

Consultations en addictologie et psychothérapie pour les femmes enceintes, ou ayant accouchées, désirant une grossesse, souffrant d'addictions.
Sur RDV par appel ou mail : ☎ 04 26 73 25 90
✉ nathalie.duvernay@chu-lyon.fr
🏠 CSAPA Hôpital de la Croix-Rousse Bâtiment C 1er étage 103, Grande Rue de la Croix-Rousse

 LGBTQIA+

AIMEL +

Accueil et inclusion des migrant-e-s et exilé-e-s LGBTQIA+ : accompagnement à la demande d'asile, écoute et sociabilité, informations et orientation vers les structures d'aides et d'accueil des demandeurs d'asile, information médicale (santé sexuelle et mentale notamment) À Lyon et aussi dans la région.
Contact en français, anglais, espagnol et arabe
🕒 Deuxième lundi du mois 16h-19h
🏠 110 Rue Sully, 69006 Lyon (Association AIDES)  Masséna
🕒 Dernier samedi du mois, 27 avril : 10h-13h
🏠 19 rue des Capucins, 69001 Lyon (Centre LGBTI)  Hôtel de ville
Prendre rendez-vous sur :  Aimel ou par mail ✉ aimel.association@gmail.com. Contact en français, anglais, espagnol, arabe, russe et portugais

FONDATION LE REFUGE

Accueil, hébergement temporaire, accompagnement pluridisciplinaire (social, psychologique, médical) et écoute des jeunes victimes de LGBT+phobies et en situation de rupture familiale. **Pour les plus de 18 ans.** Ecrire un email pour avoir un rendez-vous ou des informations. ✉ lyon@le-refuge.org
☎ ligne d'écoute nationale (7j/7j et 24h/24h) : 06 31 59 69 50
🏠 29 rue de la Claire 69009 Lyon  Vaise

2MSG - STRUCTURE AFRICAINE LGBTI AUTO-GÉRÉE

Collectif militant de personnes LGBTI africaines réfugiées. Aide pour les procédures administratives (asile, CAF, travail). Soutien la vie quotidienne et pour le respect des droits en France. Lutte pour le respect de nos droits. Laisser un message au ☎ 06 05 68 17 26
✉ contact@asso2msg.org  [asso2msg](https://www.facebook.com/asso2msg)

CENTRE LGBTI+

Accueil, entraide, lutte contre les discriminations, prévention, cultures et sports. Pour joindre un.e bénévole par téléphone, appelez le ☎ 0 805 031 181 du lundi au samedi de 9h à 21h. 🕒 Permanence d'accueil les mercredis de 18h30 à 20h30.
🏠 19 rue des Capucins,  Hôtel de ville
 Centre LGBTI Lyon / Insta @centrelgbtilyon
✉ accueil@centrelgbtilyon.org
[centrelgbtilyon.org](https://www.centrelgbtilyon.org)

TRAVAIL DU SEXE / PROSTITUTION

CABIRIA

Accompagnement global des personnes prostituées / travailleuses et travailleurs du sexe. Prévention, dépistage, domiciliation administrative, soutien juridique (arrestations, violences, exploitation, discrimination, droit à la famille), aide administrative (dossiers PUMA, asile), aide financière, cours de français.

🕒 Accueil sans RDV : lundi 14-18h
🕒 Accueil sur RDV : mardi, mercredi 10h-17h, jeudi 10h-19h, vendredi 10h-13h
Vous pouvez prendre RDV par téléphone
☎ 04 78 30 02 65
🏠 5, quai André Lassagne 69001 Lyon
 Hôtel de ville /  Croix-Paquet
Numéro d'urgence joignable 7/7 et 24/24 :
☎ 06 07 62 26 59

AMICALE DU NID

Accueil et accompagnement des personnes en situation de prostitution, l'ayant été ou en danger de l'être : accès aux droits, insertion, domiciliation, médiation santé et santé mentale, parcours de sortie de prostitution, atelier d'adaptation à la vie active.
🕒 **Permanence téléphonique :** Du lundi au vendredi 9h-12h / 13h30-17h30
Accueil de jour :
🕒 Lundi 9h-11h30 (sans enfants)
🕒 jeudi 14h-17h (sans enfants)
🕒 Mercredi 9h-11h3 sur RDV
☎ 04 78 27 28 20
🏠 29 rue St Jean de Dieu, Batiment B, Technopark 2, 69007 Lyon  Carteret
 Arrêt Challemeil-Lacour  Debourg
Fermé le 21 avril

MOUVEMENT DU NID - RHÔNE

Accueil et accompagnement des personnes en situation de prostitution : écoute, aide administrative, accès aux droits, aux soins, activités collectives, lien social, soutien à la sortie de prostitution

🕒 Accueil sur RDV : du lundi au vendredi
🏠 70 rue Rachais 69007  Garibaldi
☎ 06 33 40 94 98 (suivre ce numéro sur Whatsapp pour avoir des infos sur les permanences)
Accompagnement-69@mouvementdunid.org

DROITS SOCIAUX

QUI PEUT M'AIDER ?

Vous pouvez être accompagné par un travailleur social quel que soit votre statut. Vous n'avez pas besoin de papiers. Vous pouvez demander à être accompagné pour : manger, se loger, se soigner, accompagner les familles et jeunes enfants, vous fournir une adresse administrative, etc.

Pour avoir un rendez-vous :

- **Vous vivez à Lyon :** contacter la Maison de la Métropole et des Solidarités (MDMS) la plus proche de votre lieu de vie ou de domiciliation ou rendez-vous directement sur place. Vous serez écouté, informé puis orienté vers une personne dédiée pour vous accompagner dans vos démarches.

1E ARRONDISSEMENT

→ MDMS Neyret
🏠 18, rue Neyret
📍 M C Croix-Paquet
☎ 04 28 67 14 00

2E ARRONDISSEMENT

Pour demandeurs d'asile
Accompagnement social, aide dans les démarches (hors hébergement pour les demandeurs d'asile)

→ MDMS Sainte-Hélène
🏠 9, rue Sainte-Hélène
📍 M D / M A Bellecour
☎ 04 28 67 17 00

3E ARRONDISSEMENT

→ MDMS Corneille
🏠 149, rue Pierre Corneille
📍 M B Place Guichard
☎ 04 26 83 94 00

→ MDMS Sainte-Anne
🏠 4, place Sainte-Anne
📍 T 1 T 4 Tiers Lafayette
☎ 04 28 67 23 40

4E ARRONDISSEMENT

Familles avec enfants

→ MDMS Deleuvre
🏠 51, rue Deleuvre
📍 M C Hénon
☎ 04 28 67 22 10

5E ARRONDISSEMENT

→ MDMS Cléberg
🏠 5 bis, rue Cléberg
Funiculaire Fourvière
☎ 04 28 67 22 50

6E ARRONDISSEMENT

→ MDMS Foch
🏠 52, avenue Maréchal Foch
📍 M A Foch
☎ 04 28 67 23 60

7E ARRONDISSEMENT

→ MDMS Bancel
🏠 40, rue Bancel
📍 M B Jean Macé
☎ 04 28 67 18 00

→ MDMS Félix Brun
🏠 45, rue Félix Brun
📍 M B Jean Jaurès
☎ 04 28 67 16 00

→ MDMS Madeleine
🏠 36, rue de la Madeleine
📍 M D Saxe-Gambetta
☎ 04 28 67 32 90

8E ARRONDISSEMENT

→ MDMS Jean XXIII
🏠 60 boulevard Jean XXIII
📍 T 2 T 4 T2 Bachut
☎ 04 28 67 33 10

→ MDMS Jet d'eau
🏠 219 avenue Berthelot
📍 T 2 T 4 Jet d'eau
☎ 04 28 67 33 90

9E ARRONDISSEMENT

→ MDMS Bourgogne
🏠 15-17, rue de Bourgogne
📍 M D Valmy
☎ 04 26 83 96 00

→ MDMS Duchère
🏠 8, place Abbé Pierre
📍 C 14 C 6 Duchère Martinière
☎ 04 28 67 22 80

Vous vivez autour de Lyon : contacter la MDMS ou le Centre communal d'action sociale (CCAS) de votre commune. Vous pouvez trouver les adresses sur ce site: <https://www.grandlyon.com/services/trouver-une-maison-de-la-metropole.html> Des associations peuvent aussi vous aider à faire vos démarches administratives et rédiger des documents, voir page <?>.

QUELS SONT MES DROITS ?

En France, les personnes sans autorisation de séjour ("sans-papiers" ou "en situation irrégulière") ont le droit :

- d'être accompagnées dans leurs démarches (page 30)
- d'être soignées (page 38)
- d'avoir un hébergement d'urgence (page 33)

Les personnes avec autorisation de séjour ("en situation régulière") ont des droits qui dépendent de leur situation administrative :

- **Demande d'asile :** l'accès aux droits est soumis à certaines conditions et s'arrête à la fin de la demande d'asile (hébergement et allocation, page 34, travail, page 39).
- **Réfugiés :** les droits sociaux sont les mêmes que pour les personnes françaises (page 53).
- **Carte de séjour :** pour les personnes qui ont un récépissé de demande de titre de séjour ou un titre de séjour, vos droits dépendent du type de titre de séjour. Par exemple, toutes n'ont pas le droit de travailler (page 57).

Vous pouvez vous faire arrêter en cas de contrôle d'identité - pour vérifier si vous avez un droit au séjour en France - et/ou en cas de soupçon d'infraction à la loi. Si vous êtes sans-papiers et que vous vous faites arrêter vous risquez une **Obligation de Quitter le Territoire Français (OQTF)** et, parfois, une assignation à résidence ou un enfermement en Centre de Rétention Administrative (CRA). **Les documents à avoir avec vous :**

- **Documents sur votre procédure** (attestation de demande d'asile, demande de titre de séjour ...)
- Attestation de **domiciliation** ou **d'hébergement**
- Attestation d'assurance maladie (PUMA, CSS, AME), documents liés à **vos soins médicaux**, coordonnées de votre médecin.
- Documents sur **vos situation familiale** en France : certificat de scolarité de votre enfant, acte de mariage...
- **Une carte téléphonique et/ou un téléphone portable sans appareil photo**
- **Les coordonnées téléphone d'une personne de confiance**, d'un membre d'une association et d'un avocat à prévenir immédiatement si vous êtes arrêté ou placé en rétention.

⚠ Gardez ces copies de vos documents dans plusieurs endroits (chez un ami ou une association) et sur internet (mails)

Il n'est pas toujours conseillé de donner son passeport (même périmé) car celui-ci peut favoriser un éloignement du territoire français. Mais l'absence de passeport peut être un argument pour vous placer en centre de rétention administrative (CRA).

SI VOUS ALLEZ AU LOCAL DE LA PAF (POLICE AUX FRONTIÈRES) OU AU COMMISSARIAT

Vous pouvez être retenu 24h maximum pour un contrôle d'identité et 48h maximum pour une garde à vue en cas de soupçon d'infraction à la loi.

Vous avez 4 droits essentiels. Ils pourront vous aider à être libéré. Demandez :

- **un interprète** : dans la langue que vous parlez le mieux même si elle est rare !
- **un médecin**
- **un avocat**
- **à téléphoner** à une personne de confiance, à une association. Donnez des détails sur votre arrestation (où, quand) pour qu'ils vous aident.

 Ne signez pas de documents si vous ne comprenez pas ce qui est écrit. Demandez à parler à un interprète !

SI VOUS ÊTES LIBÉRÉ

Si votre situation n'est pas régulière, vous pouvez sortir du commissariat avec une Obligation de Quitter le Territoire Français (OQTF) avec parfois une Interdiction de Retour sur le Territoire Français (IRTF). Cette décision peut être accompagnée d'une assignation à résidence.

Attention, souvent vous n'avez que 48h à partir de l'heure à laquelle vous avez signé le document pour faire un recours. Dès votre sortie, contactez rapidement un avocat ou une association pour vous aider (page 9).

Si vous avez été insulté et maltraité par la police, vous pouvez porter plainte. La police ne peut pas refuser de prendre une plainte, même si vous n'avez pas de papiers. Si vous avez été frappé, vous pouvez aller voir un médecin et faire un certificat prouvant vos blessures.

SI VOUS ÊTES ENVOYÉ EN CENTRE DE RÉTENTION ADMINISTRATIVE (CRA)

Le **CRA** est un lieu d'enfermement qui a pour but de vous expulser soit vers votre pays d'origine, soit vers le pays responsable de votre demande d'asile (procédure

Dublin), soit vers le pays qui vous a accordé une protection (remise Schengen).

À Lyon il y a 2 CRA situés à proximité de l'aéroport Lyon-Saint Exupéry.

Dès votre arrivée au CRA, demandez à voir l'association du CRA. À Lyon : Forum Réfugiés. Vos proches peuvent aussi appeler l'association pour vous signaler ☎ 04 72 23 81 31

Elle vous aidera à faire les recours et pourra vous informer de l'avancée de vos démarches. En cas d'absence de Forum Réfugiés (week-end, jours fériés...), prenez contact avec une association à l'extérieur (page 9).

 Pour expulser une personne, l'Etat français doit avoir son passeport en cours de validité ou un laissez-passer consulaire.

- **Si vous n'avez pas donné votre passeport** et que vous refusez de voir un représentant consulaire de votre pays, il sera difficile d'obtenir un laissez-passer : votre expulsion sera compliquée.
- **Attention**, en cas de refus de rencontrer le représentant consulaire, vous pouvez être condamné à une peine de prison (1 à 4 mois).
- **Si vous avez donné une fausse identité**, la police ne saura pas de quel pays vous venez. Cela rend votre expulsion compliquée. Attention, si la police découvre que vous avez donné une fausse identité, vous pouvez être condamné à une peine de prison (1 mois à 3 ans).

COMBIEN DE TEMPS AU CRA ?

La durée maximale de rétention au CRA est de 90 jours. Vous pouvez faire deux recours pour demander votre libération :

- 1. Recours contre la décision de placement en rétention.** Le juge des libertés (JLD) a 48 heures pour décider ou non de prolonger la durée de rétention.

- 2. Recours contre la décision d'Obligation de Quitter le Territoire Français (OQTF).** On demande au tribunal administratif d'annuler la décision d'expulsion (seulement si cette décision est récente, moins de 48 heures). En fonction de la décision du juge, vous pouvez être libéré ou votre rétention peut être prolongée.

Si vous êtes condamné et placé en prison, vous risquez d'être à nouveau enfermé au CRA à la fin de cette peine de prison.

VOS DROITS EN RÉTENTION :

- **Téléphoner** depuis les cabines du centre ou avec votre portable sans appareil photo. Les téléphones portables pouvant prendre des photos sont confisqués. Vos proches peuvent aussi vous appeler aux cabines.
- **Recevoir la visite de vos proches.** Ils doivent être en situation régulière et présenter une pièce d'identité. Ils peuvent ramener des vêtements, de la nourriture non périssable neuve et emballée en emballage individuel (gâteaux, sodas), des documents, de l'argent, un téléphone portable sans appareil photo, des cigarettes.
- ⌚ 7j/7j de 9h30 à 11h30 et de 14h00 à 18h15
60 rue du Royaume-Uni,
69 125 Colombier Saugnieu.
 47 Aéroport St-Exupéry Air Parc OU Rhône Express Lyon St-Exupéry.
- **Recevoir la visite d'une association / d'un collectif de soutien :**

COLLECTIF LYON ANTICRA

Lyon Anticra est un collectif de soutien aux prisonnier-es du CRA de Lyon et de lutte pour l'abolition des centres de rétention, la fin de l'enfermement et la fin des expulsions. Ses membres peuvent vous rendre visite, et publier votre témoignage sur leur site internet. Le collectif organise aussi des actions politiques pour vous soutenir. Si vous êtes enfermé, vos proches peuvent leur écrire un message pour entrer en contact :
✉ lyonanticra@riseup.net
f «Lyon Anticra»
<https://crametoncralyon.noblogs.org/>

Demander l'aide au retour volontaire auprès de l'OFII, pour rentrer dans votre pays d'origine. Pour certains pays, une aide à la réinsertion est proposée dans votre pays d'origine.
<http://www.retourvolontaire.fr/>

32
Mars/Avril 2025

VOIR UNE BOÎTE AUX LETTRES : LA DOMICILIATION

La domiciliation est une adresse postale pour recevoir votre courrier quand vous n'avez pas d'hébergement fixe. Une adresse de domiciliation est essentielle pour vos démarches.

Pour les demandeurs d'asile

Quand vous commencez votre procédure de demande d'asile à Lyon, Forum Réfugiés (SPADA) doit vous domicilier. Même lorsque vous êtes en procédure Dublin placé en fuite par la préfecture, la SPADA doit maintenir votre domiciliation. La domiciliation sera soit :

- À la Maison du Réfugié (SPADA)
- Dans votre centre d'hébergement
- À l'adresse de votre domicile si vous ou l'un de vos proches (parents, frère, sœur) est locataire. Une attestation d'hébergement d'un ami n'est pas acceptée.

Pour les réfugiés

Si vous avez la protection internationale (réfugié, protection subsidiaire, apatride) vous pouvez rester domicilié et être accompagné à la SPADA pendant 6 mois. Pour chercher une nouvelle adresse, Forum Réfugiés peut vous accompagner, sinon voir : «autres situations».

Pour les autres situations

Si vous êtes sans-papiers, ou dans une situation particulière, et que vous n'avez pas d'adresse, vous pouvez demander une domiciliation :

- Dans les Maisons de la Métropole et des Solidarités à Lyon ou au Centre communal d'action sociale (CCAS) de la ville dans laquelle vous vivez ou avec laquelle vous avez un lien (page 30)
- Dans un accueil de jour qui fait de la domiciliation (page <?>).

 Il est difficile de trouver une domiciliation. Demandez conseil et allez dans plusieurs organisations.

→ **L'HÉBERGEMENT** est temporaire et inconditionnel : vous pouvez demander un hébergement si vous n'avez pas de papiers. Un hébergement spécifique existe pour les demandeurs d'asile (page 34).

→ **LE LOGEMENT** est de longue durée. Accessibles uniquement pour les personnes en situation régulière (asile, titre de séjour, récépissé de renouvellement). Une participation financière est demandée (page 36).

Pour une nuit

Pour toute personne qui se trouve sans hébergement : ☎ **115**
L'attente au téléphone peut être de 30 min ou +. Il faut appeler plusieurs fois jusqu'à tomber sur le message d'accueil, puis rester en ligne pour avoir quelqu'un au téléphone. Le nombre de places est insuffisant, il est rare d'avoir une place tous les soirs.

Vous pouvez appeler le 115, 24 h/24h mais pour avoir une réponse plus rapide il est mieux d'appeler sur ces horaires :

- 10h pour les femmes seules et les couples
 - 14h pour les hommes seuls
- Précisez si vous êtes en situation vulnérable (maladie, enfants, femme isolée...).

Un hébergement plus stable

Vous pouvez demander de faire un «diagnostic MVS» pour avoir un hébergement plus stable à la Maison de la Veille Sociale (MVS), avec un travailleur social (page 30) ou au **115**. C'est la «demande SIAO». Le délai pour avoir un hébergement est très long. Les familles et les personnes malades sont prioritaires. Vous devez confirmer le dossier tous les 2 mois à la MVS ou au 115 et signaler tout changement de situation (adresse, téléphone, famille...). Continuez d'appeler le **115** pour avoir plus de chances d'avoir un hébergement stable.

MAISON DE LA VEILLE SOCIALE (MVS)

Sur rendez-vous. Uniquement pour les personnes sans référent social et sans demande en cours. (ne voient pas les demandeurs d'asile, personnes en foyer et titulaires d'un bail)
 ☎ Accueil téléphonique : lundi au vendredi 9h-12h ☎ 04 78 95 00 01
 ✉ contact.mvs@mvsrhone.fr
 Si vous avez des papiers, vous pouvez aussi faire une demande de logement temporaire ou de logement social (page 36).

Vous n'arrivez pas à avoir un hébergement ?

Vous avez fait une demande SIAO, vous appelez le 115 depuis longtemps, et le temps d'attente est trop long : vous pouvez faire appel à la Préfecture («un recours») pour avoir un logement grâce au DAHO (le droit à l'hébergement opposable). Pour le DAHO il faut répondre aux conditions ci-dessus et prouver que :
 → Vous êtes dans une situation de mal-logement (sans domicile, chez des proches, à l'hôtel), dans de mauvaises conditions
 Ce logement est instable.
 → Vous avez demandé un hébergement ou, si vous avez des papiers, un logement temporaire et vous n'avez pas de réponse.

BESOIN D'AIDE ?

- **Vous avez plus de 30 ans :**
- **Votre adresse est sur la Métropole de Lyon ou le département du Rhône (sauf Villeurbanne) :**

ALPIL

Premier accueil par téléphone :
 ☎ mardi 16h-18h
 mercredi et jeudi 9h-11h
 ☎ 04.37.70.67.47
 → Premier accueil sur place sans rdv :
 ☎ mercredi et jeudi 9h-11h
Fermé le 1er mai
 🏠 281, rue de Crequi 69007 Lyon
 📍 M D / M B Saxe-Gambetta
 → **Votre adresse est sur Villeurbanne :**

AVDL

Premier accueil par téléphone :
 ☎ 0472653590
 ☎ lundi 13h30-17h30

☎ mardi, mercredi, jeudi 9h-12h30 / 13h30-17h30
 ✉ avdl.asso@avdl.fr

- **Vous avez moins de 30 ans :**
- **Votre adresse est à Lyon ou autour (sauf Villeurbanne et Venissieux) :**

CLLAJ LYON

☎ Permanences d'accueil sans RDV :
 Mardi et jeudi à 13h45 et 15h45
 ☎ Accueil téléphonique : lundi :13h30-17h
 mardi, mercredi, jeudi : 9h30-12h30/ 13h30-17h
 Vendredi : 9h30-11h30
 ☎ 04 72 07 87 17 / claj.lyon@clajlyon.fr
 🏠 Place du Forez, 69001 Lyon
 📍 M C Croix-Paquet 📍 M A Hôtel de Ville.

L'hébergement des mineurs isolés

Si vous demandez la reconnaissance de Mineur Non Accompagné et que votre âge n'a pas été évalué, vous avez droit à un hébergement le temps de votre évaluation. C'est le CMAE de Forum Réfugiés et la Méomie qui sont en charge de votre hébergement (page 5)

La situation très difficile à Lyon pour les personnes dont la minorité a été refusée par la MEOMIE et qui font un recours devant le juge des enfants pour qu'elle soit reconnue. Beaucoup de jeunes dorment dans des squats ou dans la rue.

Si votre minorité a été refusée, votre notification de refus vous ouvre le droit à un hébergement pour majeur (page 33). Vous pouvez appeler le 115 en précisant votre situation.

LES CONDITIONS MATÉRIELLES D'ACCUEIL : CMA

Les CMA (Conditions matérielles d'accueil) sont réservées aux demandeurs d'asile. L'OFII vous les propose quand vous allez au guichet unique de la préfecture (page 43). Ces aides peuvent être :
 → une allocation mensuelle (ADA)
 → le droit à un hébergement
 Pour en bénéficier, vous devez signer le formulaire donné par l'OFII au Guichet unique en disant que vous acceptez les conditions matérielles d'accueil (CMA).

Soit vous demandez un hébergement et l'allocation financière, soit vous demandez juste l'allocation financière en déclarant être hébergé de façon stable.

Si vous avez demandé l'hébergement et qu'on vous le refuse, alors le montant de l'allocation ADA sera plus élevé.

ADA : Allocation des demandeurs d'asile

La carte ADA est une carte de paiement qui vous permet de recevoir votre allocation chaque mois. Il n'est pas possible de payer sur internet. Vous recevrez votre allocation ADA au début de chaque mois pendant la demande d'asile. Le montant de l'ADA (environ 7€/j) dépend de votre situation familiale (isolé, en couple, en famille) et si vous êtes hébergé ou non.

⚠ Après avoir obtenu la carte, il faut attendre entre 30 et 45 jours pour qu'elle soit activée.

Pour vérifier combien d'argent il vous reste sur votre carte ADA, vous pouvez appeler le ☎ 05 32 09 10 10. Ou télécharger l'application **l'as polhésia** sur votre téléphone via GooglePlay ou l'AppStore. Pour plus d'informations sur comment installer et utiliser l'application : https://watizat.org/wp-content/uploads/2020/12/ADA_FR.pdf

Ma carte est bloquée, volée, perdue : que faire ?
1. Appeler ce numéro pour désactivez la carte : ☎ 05 32 09 10 10
2. Prenez rendez-vous à l'OFII de Lyon pour recevoir une nouvelle carte

OFII LYON

✉ lyon@ofii.fr
 ☎ 04 72 77 15 40
 🏠 7 rue Quivogne, 69 286, Lyon Cedex 02.
Si vous ne recevez pas ou plus l'ADA, vous pouvez contacter l'OFII de Lyon.

35 Mars/Avril 2025

L'accès à l'hébergement pour les demandeurs d'asile

En tant que demandeur d'asile, et si vous avez accepté les conditions matérielles d'accueil proposées par l'Ofii au guichet unique, vous avez droit à une place dans un centre d'hébergement pour demandeurs d'asile (CADA, HUDA, PRAHDA, etc.).

 Vous n'avez pas le droit de choisir la région ni la ville dans laquelle vous allez être hébergé. Vous serez peut-être logé loin du centre ville de Lyon, dans une autre ville ou à la campagne. Si vous refusez la proposition de l'OFII, vous n'aurez plus droit à l'hébergement et vous ne recevrez plus l'allocation ADA.

En France tous les demandeurs d'asile ne sont pas hébergés par manque de places. Les familles, les personnes malades ou présentant une très grande vulnérabilité sont prioritaires.

Si vous demandez l'asile et que vous n'avez pas de logement :

- Rendez-vous à la SPADA (Forum Réfugiés) (page 43).
- Pour un hébergement d'urgence, appeler le **115** (page 33)
- Vous pouvez vous reposer la journée et demander de l'aide dans un accueil de jour (page 15)

Refus/ Retrait des CMA

Les conditions matérielles d'accueil (CMA) peuvent être **refusées** :

- Si vous êtes en procédure de réexamen de votre demande d'asile,
- Si vous n'avez pas déposé votre demande d'asile dans les 90 jours après votre arrivée en France sans motif légitime,
- En cas de fraude, dissimulation d'informations, informations mensongères
- Si vous refusez un hébergement ou si vous n'allez pas dans la région où l'OFII vous a orienté.

Elles peuvent aussi être **retirées** :

- Si vous refusez ou abandonnez un hébergement (par exemple, si vous revenez à Paris après avoir été orienté dans une autre ville de France),
- Si vous êtes exclu du lieu d'hébergement donné par l'OFII (par exemple, en cas de comportement violent ou manquement grave au règlement),
- Si vous ne respectez pas les exigences des autorités (absence aux convocations à la préfecture pour les personnes en procédure Dublin, refus de donner des informations, absence aux entretiens...). L'OFII doit vous donner un document expliquant la raison du refus ou de la suspension : **demandez le si on ne vous le donne pas, il est très utile pour faire un recours contre la décision.**

Demander à rétablir les CMA

Le «recours» permet de contester une décision administrative devant la justice.

1. Si vous recevez un document de l'OFII avec une intention de refus ou de suspension des CMA, vous avez 15 jours pour envoyer un courrier avec votre identité et vos raisons pour contester la décision. Il doit être adressé à l'OFII

**7 rue Quivogne
69 286 Lyon CEDEX 02.**

Si la décision est maintenue, cette lettre sera ensuite très utile à votre avocat pour faire un recours administratif.

2. Si la décision de suspension des CMA est maintenue vous pouvez :

- adresser un recours gracieux au Directeur de l'OFII contre cette suspension des CMA dans un délai de deux mois.
 contentieux.cma@ofii.fr
- adresser un recours contre la décision de suspension des CMA devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois. Si les CMA ont été suspendues ou refusées il y a plus de deux mois, vous pouvez toujours demander le rétablissement des CMA auprès de l'Ofii en envoyant une lettre recommandée au siège de l'Ofii ou un email :
 contentieux.cma@ofii.fr

3. Si la réponse est négative ou si l'Ofii ne vous répond pas après 2 mois, vous avez 2 mois pour faire un recours devant le tribunal administratif pour contester cette décision. Vous pouvez également réaliser cette démarche si vous n'avez pas reçu le courrier indiquant votre suspension des CMA.

 Ces documents sont difficiles à rédiger et les délais de recours varient en fonction de votre situation. Il est fortement conseillé d'aller dans une permanence juridique pour se faire accompagner par un avocat (page 9).

Cas particuliers

Demander le rétablissement des CMA : **Pour les personnes "requalifiées"**, c'est-à-dire passées en procédure normale ou accélérée après Dublin : suivre la même procédure de demande de rétablissement des CMA que celle indiquée ci-dessus. **Pour les personnes de retour en France après un transfert Dublin** : il est possible de faire directement un recours devant le tribunal administratif contre le refus des CMA de l'OFII.

 Il faut prouver votre vulnérabilité, et expliquer pourquoi l'absence d'hébergement et d'allocation vous mets en danger. Par exemple : certificat médical qui prouve une maladie grave.

Si vous êtes reconnu réfugié

Quand vous obtenez le statut de réfugié ou la protection subsidiaire, **vous n'êtes plus considéré comme demandeur d'asile** : vous n'avez plus droit aux mêmes places d'hébergement. **Vous avez le droit de demander un logement social.**
→ Demandez de l'aide à la SPADA (Forum Réfugiés), à votre centre d'hébergement, ou à un travailleur social dans votre ville (page 30). **À Lyon, vous pouvez bénéficier du programme d'intégration Accelair (page 56).**

Le logement social est accessible si :

- Vous êtes en situation régulière (titre de séjour)
 - Vous avez des ressources financières (dont allocations sociales comme le RSA)
- Si vous remplissez ces conditions, vous pouvez faire une demande de logement social.

Logement temporaire/ Logement de transition

Les logements temporaires / logements de transition accueillent les personnes pour une durée limitée : bails solidaires, résidences sociales, pensions de famille. Une participation financière est demandée, avec la possibilité d'avoir une aide financière : les "APL".

- Pour faire cette demande il faut remplir un dossier MVS (page 30) avec un travailleur social ou à la MVS (page 30). Il faut actualiser votre demande tous les trois mois.
- Vous pouvez en plus faire une demande sur les sites internet d'Adoma et Aralis.

Logement social

Le logement social est un logement de longue durée avec un loyer pas cher.

 Les personnes qui ont un récépissé de première demande de titre de séjour ne peuvent pas avoir un logement social. Il faut un titre de séjour ou un récépissé de renouvellement de titre de séjour.

Pour demander un logement social, vous devez remplir un formulaire :

- En ligne : www.demande-logement-social.gouv.fr
 - En mairie
 - auprès d'un bailleur social
- Vous pouvez faire la demande pour vous et pour les membres de votre famille (époux.se, partenaire et enfant(s), grand-parent, parent, petit-enfant, frère ou sœur) s'ils sont en situation régulière.

 Vous devez actualiser votre demande dès que votre situation change (familiale, financière...) et renouveler votre demande tous les ans. Vous pouvez demander l'aide d'un travailleur social (page 30).

Dispositif Action Logement

Si vous travaillez dans une entreprise qui emploie plus de 10 salariés, vous pouvez peut-être bénéficier de «Action Logement». Demandez à votre employeur si vous pouvez en bénéficier. Si oui, remplissez un formulaire en ligne : <https://www.actionlogement.fr>

Vous n'arrivez pas à avoir un logement ?

Vous pouvez faire un recours pour obtenir un logement grâce au DALO (le droit au logement opposable). Il permet de faire appel à la préfecture quand vous êtes en situation de mal-logement (pas de logement, menace d'expulsion sans relogement, logement sur occupé, attente de logement anormalement longue ...).

Si vous avez obtenu l'asile (réfugié, protection subsidiaire) et que vous n'avez pas de logement, vous pouvez faire un recours DALO 6 mois après avoir déposé une demande de logement social.

Les délais d'instruction du dossier en préfecture sont longs : normalement 3 mois mais actuellement 9 mois).

Vous pouvez vous faire accompagner par l'ALPIL, l'AVDL ou le CLLAJ selon votre âge et votre lieu de domiciliation, [voir page 33](#).

€ LES ALLOCATIONS

Une allocation est une somme d'argent donnée par l'Etat sous certaines conditions. La somme change en fonction de votre statut administratif, de votre âge, de la composition de votre famille, de votre logement ...

⚠ Pour les demandeurs d'asile : voir l'ADA ([page 34](#))

Le Revenu de Solidarité Active (RSA)

Vous pouvez le demander auprès de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF), sur le site www.caf.fr, sous ces conditions :

→ Être de nationalité étrangère en situation régulière depuis au moins 5 ans avec un titre de séjour valide autorisant à travailler OU être réfugié, bénéficiaire de la protection subsidiaire ou apatride.

→ Être âgé de + 25 ans OU avoir - 25 ans et avoir au moins un enfant à charge, né ou à naître OU avoir - 25 ans et avoir travaillé 2 ans sur les 3 dernières années.

→ Ne pas avoir de revenu ou avoir des faibles revenus

→ Résider en France de façon permanente et stable.

Si vous êtes demandeur d'asile, vous pouvez demander le RSA, mais il ne vous sera donné que si vous obtenez l'asile. Quand vous avez l'asile, contactez la CAF avec votre numéro de demande RSA. Vous le recevrez alors pour tous les mois depuis la date de votre demande.

Autres allocations

D'autres allocations sont possibles selon votre situation familiale, professionnelle, ou vos conditions d'hébergement. Un travailleur social peut vous aider dans ces démarches ([page 30](#)).



Les soins

Si vous n'avez pas l'Aide Médicale d'État (AME) ou la Protection Universelle Maladie (PUMA-CSS), vous pouvez :

→ Aller dans les **Permanences d'Accès aux Soins de Santé (PASS)** situées dans les hôpitaux ([page 17](#)). Vous serez pris en charge par des médecins et des assistantes sociales et des médicaments vous seront donnés gratuitement.

→ **Des associations proposent aussi de l'aide pour accéder à vos droits santé** ([page 18](#))

→ En cas d'urgence vitale, il faut appeler le 15 (SAMU) ou vous rendre au service d'urgences le plus proche.

⚠ Les soins sont payants et vous recevrez une facture (risque d'endettement). Si votre pronostic vital est engagé, des remboursements exceptionnels des soins peuvent être proposés.

La Protection Universelle Maladie (PUMA -CSS, ex.CMU)

Personnes avec une autorisation de séjour

Si vous êtes en France depuis au moins 3 mois et avez une autorisation de séjour (demande d'asile, récépissé, titre de séjour), vous pouvez avoir la Protection Universelle Maladie (PUMA) et la Complémentaire Santé Solidaire (CSS).

Vous pourrez être pris en charge gratuitement pour tous vos frais médicaux et hospitaliers pour vous, votre conjoint et vos enfants. Vous devrez peut-être avancer des frais mais vous serez remboursé.

L'Aide Médicale d'Etat (AME)

Personnes en situation irrégulière

L'AME donne droit à la prise en charge à 100% des soins médicaux et hospitaliers, dans la limite des tarifs de la sécurité sociale. Vous n'avez pas besoin d'avancer les frais, sauf pour certains médicaments.

Conditions pour avoir l'AME :

- Ne pas avoir de titre de séjour, ni de récépissé
- Résider en France depuis plus de trois mois de manière ininterrompue
- Vos ressources ne doivent pas dépasser un certain montant.

→ **Télécharger le formulaire** sur ameli.fr ou aller le chercher directement à un point d'accueil de la CPAM.

→ **Déposer votre dossier d'AME dans un point d'accueil de la CPAM.**

→ **Si vous êtes un mineur isolé**, ou si vous ne pouvez pas vous déplacer pour déposer le dossier (mobilité réduite), vous pouvez envoyer le dossier par la Poste avec un justificatif de votre situation ou une attestation sur l'honneur.

Pour aller à un point d'accueil de la CPAM il faut prendre rendez-vous :

- ☎ par téléphone au **36 46**
- Aux points d'accueil de la CPAM du Rhône
- Par exception, dans un établissement de santé ou dans une PASS à l'hôpital où vous êtes pris en charge.

RENOUVELLER VOTRE CARTE AME

Vous pouvez soit déposer votre dossier au point d'accueil, soit l'envoyer par la poste :

CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE DU RHÔNE
69907 LYON CEDEX 20

FAIRE LES DOSSIERS DE LA CSS ET DE L'AME

Vous pouvez demander de l'aide :

- Au point d'accueil de l'assurance maladie (CPAM Rhône) sur rendez-vous, depuis votre compte ameli ou au ☎ **3646**.
- Au service social de l'hôpital ([page 17](#)) ou au Centre Communal d'Action Social (CCAS) de votre ville
- A une association ([page 17](#)) ou un accueil de jour ([page 15](#)).

La CPAM a deux mois pour donner sa décision.

Si la demande est acceptée, vous pouvez récupérer votre carte de CSS ou d'AME. Elles durent un an à partir du dépôt de la demande. Attention, le renouvellement n'est pas automatique, il faut refaire le dossier deux mois avant la fin de la carte.

Vous pouvez ouvrir **un livret A** à la **La Banque Postale**. C'est un compte pour déposer et retirer de l'argent en espèces ou par virement bancaire. Vous aurez un relevé d'identité bancaire (RIB), qui peut être demandé pour des démarches administratives. Tout le monde a le droit d'ouvrir un compte bancaire. Si vous êtes en demande d'asile, la SPADA ou l'association de votre centre d'hébergement peut prendre rendez-vous pour vous. Si vous rencontrez des difficultés, vous pouvez demander l'aide d'une association ([page 7](#)).

Pour ouvrir un livret A, il faut :

- être majeur (+ de 18 ans)
 - un document d'identité (l'attestation de demandeur d'asile, passeport...)
 - votre attestation de domiciliation
 - un minimum de 2€ à déposer sur le compte le jour de l'ouverture.
- La carte de retrait est utilisable uniquement avec les distributeurs de la Banque Postale.

En France, pour avoir le droit de travailler, il est obligatoire d'avoir une carte de séjour. OU un récépissé avec une autorisation de travail.

Pour les demandeurs d'asile

Si vous avez demandé l'asile il y a plus de 6 mois et que l'OFPPA n'a toujours pas donné sa décision, vous pouvez demander une autorisation de travail. C'est une procédure compliquée et qui ne fonctionne pas toujours, même avec le soutien de votre employeur. Votre employeur doit déposer une demande d'autorisation de travail sur le site internet et doit fournir toutes les pièces justificatives demandées sur ce site : <https://administration-etrangers-en-france.interieur.gouv.fr/immiprousager>

En cas de refus : rendez-vous dans une permanence juridique ([page 9](#)).

L'autorisation de travail n'est valable que :

- **Pour le travail pour lequel vous l'avez demandé.** Si vous voulez changer de travail, il faut faire une nouvelle demande d'autorisation.
- **Pendant la durée de validité de votre attestation de demande d'asile (récépissé).** Il faut renouveler l'autorisation de travail à chaque renouvellement de récépissé, jusqu'à la décision de l'OFPPA.
- **À la fin de votre contrat ou en cas de licenciement,** vous avez le droit de vous inscrire à Pôle Emploi et de bénéficier d'une formation professionnelle.

Pour les réfugiés

Si vous avez l'asile (statut de réfugié, protection subsidiaire ou apatridie), vous pouvez travailler en France sans condition. **À Lyon, vous pouvez bénéficier du programme d'intégration Accelair ([page 56](#)).**

Pour les jeunes

- **Les missions locales :** Suivi personnalisé et accompagnement professionnel et social des jeunes de 16 à 25 ans, reconnus mineurs ou qui ont un titre de séjour si ils sont majeurs.
- Les services civiques :** Jusqu'à vos 26 ans, si vous avez le droit au travail, il est possible de faire un service civique (6 mois-1 an), payé entre 580 et 690 € par mois.

Vous n'avez pas d'autorisation de travail :

Si vous n'avez pas de papiers ou que vous avez un titre de séjour sans autorisation de travail, les employeurs n'ont -juridiquement- pas le droit de vous embaucher.

Si vous travaillez pour un employeur :

- vous ne pouvez pas être poursuivi pour ce motif : ce sont les employeurs qui peuvent l'être, pas les travailleurs ;
- votre employeur doit respecter le code du travail ! Vous avez les mêmes droits que n'importe

quel salarié régulièrement embauché (L8252-2 du Code du travail) : droit à un contrat de travail (CDD, CDI, Interim, CESU...), droit au paiement de toutes vos heures travaillées, droit à des bulletins de salaire, droit à la santé et à la sécurité, droit aux congés, droit aux indemnités de fin de contrat, etc. Vous pouvez défendre ces droits, par l'action collective (droit de grève) et l'action judiciaire (devant le Conseil des Prud'hommes).

Attention, si vous avez un titre de séjour et que vous bénéficiez d'aides de l'État, en travaillant sans autorisation de travail vous risquez la suppression voir une demande de remboursement des aides perçues.

Il est très déconseillé d'utiliser une fausse carte d'identité ou la carte d'identité de quelqu'un d'autre, car vous pourriez être poursuivi en justice.

Pour en savoir plus, rapprochez vous d'un syndicat de votre entreprise ou de votre ville (ex. CNT-SO, SUD, CNT, CGT, CFDT, FO...).

Droits sociaux

En tant que travailleur, même sans-papier, votre employeur doit vous déclarer à l'URSSAF et verser les cotisations aux organismes sociaux.

Mais votre statut ne vous permet pas de bénéficier des allocations chômage. Il vous prive aussi du bénéfice des indemnités journalières de sécurité sociale, sauf dans un cas : si vous êtes victime d'un accident du travail.

La régularisation par le travail

La circulaire «Retailleau» de 2025 prévoit la possibilité, pour les Préfectures, d'accorder des régularisations exceptionnelles par le travail. Il faut remplir plusieurs conditions de temps de présence en France et de durée de travail :

- Au moins 3 ans de présence continue en France
- Au moins 12 bulletins de salaires (consécutifs ou non) datant des 24 derniers mois dans un métier en tension
- Ne pas représenter une menace

→ Ne pas avoir reçu d'OQTF non exécutée durant toute sa présence en France

→ Il faut aussi trouver un employeur qui fait lui-même une «demande d'autorisation d'embauche d'un salarié étranger».

Loi Darmanin pour les métiers en tension (2024)

Vous pouvez prouver être en France depuis 3 ans et :

- Vous pouvez justifier d'avoir travaillé dans un métier en tension 12 mois, consécutifs ou non, dans les 24 derniers mois
- Vous travaillez toujours dans un métier en tension

Liste officielle des métiers en tension par région : [site internet](#)

Pour plus d'information sur les démarches à effectuer à la préfecture du Rhône : [https:// www.demarches-simplifiees.fr/commencer/ aes-metiers-en-tension-rhone](https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/aes-metiers-en-tension-rhone)

Si vous pensez pouvoir en bénéficier, rendez-vous dans une permanence juridique ([page 9](#)) ou dans un syndicat ([page 22](#)).

DE L'ÉCOLE JUSQU'AU LYCÉE

En France, l'accès à l'école est un droit pour les enfants de moins de 16 ans quels que soient le statut et le type d'hébergement des parents. L'école est gratuite et on ne peut pas en refuser l'accès à vos enfants.

De 3 ans à 10 ans, il faut s'adresser à la mairie de son lieu d'hébergement ou de vie pour les inscrire.

De 11 ans à 16 ans, il faut s'adresser au collège de secteur de son lieu d'hébergement ou de vie pour les inscrire.

Au-delà de 16 ans, il faut s'adresser au CIO de secteur de son lieu d'hébergement ou de vie.

Entre 16 ans et 18 ans la formation est un droit et une obligation pour le jeune qui est en

41 Mars/Avril 2025 décrochage ou qui est ni en emploi, ni en éducation, ni en formation.

Les seuls documents exigibles sont :
Un document attestant de l'identité / Un document attestant des responsables de l'enfant / Un document attestant le domicile A défaut d'un de ces documents, une déclaration sur l'honneur suffit.
À Lyon, l'association C.L.A.S.S.E.S. accompagne des familles dans leurs démarches administratives pour l'école

C.L.A.S.S.E.S

☎ 06 80 71 32 96

✉ contact@classes-asso.org

Faire garder vos enfants

Vous pouvez aller dans un Point d'Accueil Information Petite Enfance (PAIPE) pour avoir des informations sur les modes de garde pour vos enfants. Les PAIPE informent par téléphone ou reçoivent sur rendez-vous. Il y a un PAIPE dans chaque mairie d'arrondissement. Pour plus d'infos sur les PAIPE de Lyon consultez ce lien :

📄 : <https://www.lyon.fr/demarche/petite-enfance/les-points-accueil-information-petite-enfance-paipe>

UNIVERSITÉ

Avoir un certificat de français

Des programmes d'apprentissage du français existent dans des universités : voir le site du "Réseau MENs"

📄 <https://reseau-mens.org/pour-etudiants>

Des associations proposent aussi des cours de français : voir [page 23](#).

Rejoindre l'université

Les procédures dépendent de l'université, de la formation, du niveau (Licence, Master) et de votre statut (demandeur d'asile, réfugié, sans papier...). L'année scolaire est en général de septembre à juin. Quelle que soit votre situation (sans papiers, demandeur d'asile, réfugié/protection subsidiaire/apatride), vous pouvez commencer

ou reprendre les études en France.

Pour candidater à une inscription vous devez :

→ avoir le baccalauréat ou un diplôme universitaire.

→ avoir un certificat de français (B2 pour la licence et C1 pour le master), sauf si vous venez d'un pays francophone.

Rentrée 2024-2025, Universités Lyon 1, 2, 3

→ Licence 1 générale: tous les étudiants étrangers en France, sauf ceux qui ont la protection internationale, doivent faire un dossier «DAP»: Demande d'Admission Préalable

→ BTS, DUT : les candidatures se font via Parcoursup pour tout le monde

Si vous avez la protection internationale, rendez-vous auprès de l'université pour savoir comment candidater.

→ **Licence 2 et 3 / Master 2** : inscrivez-vous sur le site internet «e-candidat». Si vous avez la protection internationale, la procédure est parfois différente.

→ **Master 2 : Les candidatures se font sur le site Trouver Mon Master**

Prenez de l'avance pour faire votre dossier L2/L3/M1/M2, certaines candidatures se font dès le mois de mars / avril.

Les frais d'inscription pour les étudiants étrangers peuvent être chers : jusqu'à 2770€ en Licence et 3770€ en Master. Vous pouvez vous rapprocher de l'université ou d'une association qui peut vous aider pour demander une dispense de vos frais d'inscription.

→ Les étudiants qui ont la protection internationale sont dispensés de ces frais (+/- 170€ en licence et 243€ en master). Ils peuvent demander une bourse et un logement en résidence universitaire "CROUS".

D'autres aides existent si vous avez plus de 28 ans.

Si vous êtes en difficulté, des associations peuvent vous accompagner page 22-23

S'INFORMER EN LIGNE

Informations sur la demande d'asile

Informations traduites sur la procédure de demande d'asile, vérifiées par des juristes. **Toujours se rendre dans une permanence juridique** pour une évaluation de sa situation individuelle (page 9).

GISTI

Rubrique : Demander l'asile
Langues : français, anglais, arabe, dari, pachto, urdu, tigrinya, oromo
<http://www.gisti.org/spip.php?article5116>

DOM'ASILE INFO

Langues : français, anglais, arabe, urdu, bengali, russe www.domasile.info

REFUGIES INFO

Informations pour les personnes qui ont obtenu le statut de réfugié ou la protection subsidiaire
Langues : français, anglais, arabe, pachto, tigrinya, russe
<https://www.refugies.info>

INFO DROIT DES ÉTRANGERS

Informations sur les différentes procédures de séjour en France, le regroupement et la réunification familiale, etc.
Langue : français uniquement
<http://www.info-droits-etrangers.org/>

INFOMIGRANTS

Informations sur l'asile en Europe.
Langues : français, anglais, arabe, dari, pachto
📄 www.infomigrants.net
Il est possible de recevoir les nouveaux articles sur Rakuten Viber. Aller en bas sur le site pour s'inscrire.

NUMÉROS D'URGENCE GRATUITS

15 • SAMU

Service d'Aide Médicale Urgente. Pour obtenir l'intervention d'une équipe médicale en situation de détresse vitale.

18 • POMPIERS

Signaler une situation dangereuse : accident, incendie, personne malade...

17 • POLICE

Obtenir de l'aide en cas d'agression ou signaler une infraction qui nécessite l'intervention immédiate de la police.

114 • URGENCE SMS

Permet aux personnes sourdes et malentendantes et aux personnes qui ne peuvent pas téléphoner (femmes victimes de violences par exemple), d'alerter les services de secours (SAMU, Sapeurs-Pompiers, Gendarmerie et Police) 24h/24 et 7j/7 par SMS, tchat, visioconférence. Aussi accessible en ligne sur www.urgence114.fr et avec l'application «114».

115 • MISE À L'ABRI D'URGENCE

Numéro d'urgence pour les personnes sans solution d'hébergement ou victimes de violences conjugales nécessitant une mise à l'abri (hébergement) d'urgence.

119 • ENFANCE EN DANGER

Numéro d'urgence destiné à tout enfant ou adolescent victime de violences (psychologiques, physiques et sexuelles), ou à toute personne préoccupée par une situation d'enfant en danger ou risquant de l'être, au sein de la famille ou en institution.

3919 • VIOLENCES FEMMES INFO ÉCOUTE

Écoute, informe et oriente les femmes victimes de violences, ainsi que les témoins de violences faites à des femmes. Ne traite pas les situations d'urgence (ce n'est pas un service de police ou de gendarmerie).

PLAN DE MÉTRO ET TRAM DE LYON

**SYTRAL**
MOBILITÉS

Plan des lignes fortes

M MÉTRO / SUBWAY

T TRAMWAY

F FUNICULAIRE / FUNICULAR

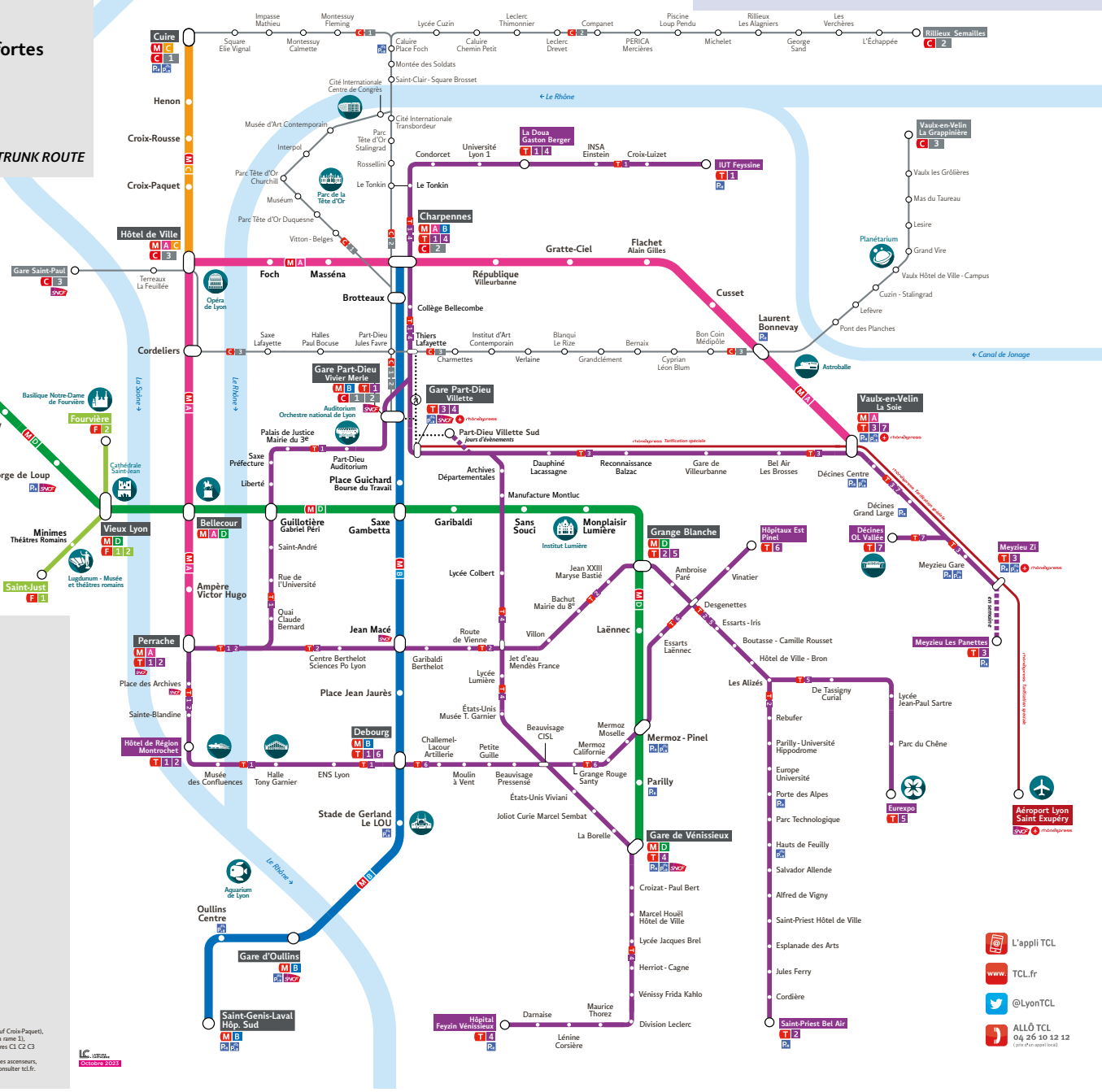
C LIGNE DE BUS MAJEURE / TRUNK ROUTE

- MÉTRO / SUBWAY**
 - M A** Perrache Vaulx-en-Velin La Soie
 - M B** Charpenne Saint-Genis-Laval Hôp. Sud
 - M C** Hôtel de Ville Cuire
 - M D** Gare de Vaise Gare de Vénissieux
- TRAMWAY**
 - T 1** Debourg IUT Feysine
 - T 2** Hôtel de Région Montrochet Saint-Priest Bel Air
 - T 3** Gare Part-Dieu Villette Meyzieu ZI / Meyzieu Les Panettes
 - T 4** Hôpital Feyzin Vénissieux La Doua - Gaston Berger
 - T 5** Grange Blanche Europort
 - T 6** Debourg Hôpitaux Est - Pinel
 - T 7** Vaulx-en-Velin La Soie Décines - OL Vaise
- FUNICULAIRE / FUNICULAR**
 - F 1** Vieux Lyon Saint-Just
 - F 2** Vieux Lyon Fourvière
- LIGNE DE BUS MAJEURE / TRUNK ROUTE**
 - C 1** Gare Part-Dieu - Vivier Marie Cuire
 - C 2** Gare Part-Dieu - Vivier Marie Rillieux Semallies
 - C 3** Gare Saint-Paul Vaulx-en-Velin La Grappinière

SERVICES

- R** Parc relais
- P** Parc relais Vélo
- A** Hôpital Feyzin Vénissieux (tarification spéciale)
- S** Gare

 Toutes les stations de métro (sauf Croix-Paquet), funiculaire (Minimes : prendre la rame 1), tramway et lignes de bus majeures C1 C2 C3 sont accessibles.
Pour connaître la disponibilité des ascenseurs, appeler le 04 78 10 12 12 ou consulter tcl.fr.



 Les transports TCL ne fonctionnent pas le lundi 1er mai.
Le métro B est en travaux et sera fermé le 7, 8, 27, 28 et 29 mai.

LEXIQUE

- ADA** : Allocation pour Demandeur d'Asile
- AME** : Aide Médicale d'Etat
- APS** : Autorisation Provisoire de Séjour
- ASE** : Aide Sociale à l'Enfance
- CADA** : Centre d'Accueil des Demandeurs d'Asile
- CAF** : Caisse d'Allocations Familiales
- CCAS** : Centre Communal d'Action Sociale
- CMA** : Conditions Matérielles d'Accueil
- CMAE** : Centre de Mise à l'Abri et d'Evaluation
- CNDA** : Cour Nationale du Droit d'Asile
- CPAM** : Caisse Primaire d'Assurance Maladie
- CRA** : Centre de Retention Administrative
- CSS** : Complémentaire Santé Solidaire (anciennement CMU)
- DAHO** : Droit À l'Hébergement Opposable
- DALO** : Droit Au Logement Opposable
- DNA** : Dispositif National d'Accueil
- FLE** : Français Langue Etrangère
- GUDA** : Guichet Unique pour Demandeurs d'Asile
- HUDA** : Hébergement d'Urgence pour Demandeur d'Asile
- IRTF** : Interdiction de Retour sur le Territoire Français
- JLD** : Juge des Libertés et de la Détention
- MDMS** : Maison De la Métropole et Solidarité
- MIE** : Mineur Isolé Étranger
- MNA** : Mineur Non Accompagné
- MVS** : Maison de la Veille Sociale
- OFII** : Office Français de l'Immigration et de l'Intégration
- OFPPRA** : Office Français de Protection des Réfugiés et Apatrides
- OQTF** : Obligation de Quitter le Territoire Français
- PAIPE** : Point d'Accueil Information Petite Enfance
- PUMA** : Protection Universelle Maladie
- PRAHDA** : Programme d'Accueil et d'Hébergement des Demandeurs d'Asile
- RSA** : Revenu de Solidarité Active
- SIAO** : Service Intégré de l'Accueil et de l'Orientation
- SPADA** : Structure de Premier Accueil des Demandeurs d'Asile

 L'appli TCL

 TCL.fr

 @LyonTCL

 ALLÔ TCL 04 26 10 12 12 (hors d'urgence)

AVRIL

	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi	dimanche
31	1	2	3	4	5	6	
7	8	9	10	11	12	13	
14	15	16	17	18	19	20	
21	22	23	24	25	26	27	
28	29	30	1	2	3	4	

NOTES

This image shows a single sheet of white paper with horizontal blue or grey ruling lines, typical of notebook paper. The lines are evenly spaced and run across the width of the page. There is no handwriting or other markings on the paper.



MARS - AVRIL 2025

FRANÇAIS

Lyon



Si vous êtes à Lyon, en demande d'asile, réfugié ou sans papier, **ce guide est pour vous.**

Il contient des **adresses utiles** et des **conseils et procédures** juridiques **mis à jour tous les mois !**

Nos textes sont écrits, relus et vérifiés par des professionnels du social, de l'asile et du droit des étrangers.

Ce guide est disponible **en Français et en Anglais.**



Téléchargez le guide :
www.watizat.org

Vous avez une question ? Contactez-nous :
lyon@watizat.org



Watizat lyon



watizatlyon



Watizat, chaîne d'information



watizatasso

Si vous êtes une organisation, association ou collectif,
contactez nous pour commande des guides en version papier

Ce guide est gratuit et interdit à la vente aux particuliers. Ne pas jeter sur la voie publique.

WATIZAT, TOUS DROITS RÉSERVÉS / WWW.WATIZAT.ORG